



# Union Européenne

Revue de la Délégation de la Commission européenne en Algérie



## José Manuel Barroso réélu à la présidence de la Commission européenne

- ★ Mission de programmation de la coopération Algérie - EU 2011-2013
- ★ Programme Archimède : pour un développement urbain durable et équilibré
- ★ Election du nouveau Parlement européen



Délégation de la Commission  
européenne en Algérie

## Etats membres de l'Union Européenne en Algérie



### Ambassade d'Allemagne

165, chemin Sfindja - Alger  
Tél: 021. 74.31.83 - 021.74.19.41 - 021. 74.19.56  
Fax: 021. 74.05.02/01



### Ambassade de Grèce

60, Bd Bougara - EL Biar  
Tél.: 021.79.79.16 - 021.92.12.28 - 021.92.34.91  
Fax: 021.92.34.90



### Ambassade d'Autriche

Chemin Abdelkader Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69.10.34 - 021.69.10.91  
Fax: 021.69.12.31 - 021.69.12.32



### Ambassade de Hongrie

18, Avenue des Frères Oughlis - El Mouradia  
Tél.: 021.69.79.75 - 021.69.79.77 - 021.69.74.54  
Fax: 021.6981.86



### Ambassade de Belgique

22, chemin Youcef Tayebi - El Biar  
Tél.: 021. 92.26.20 - 021.92.43.20 - 021. 92.24.46  
Fax: 021.92.50.36



### Ambassade d'Italie

18, Rue Ouidir Amellal - El Biar  
Tél.: 021.92.25.50 - 021.92.23.30  
Fax: 021.92.59.86



### Ambassade de Bulgarie

13, Boulevard Colonel Bougara - El Biar  
Tél.: 021.23.00.14 - 021.23.01.21  
Fax: 021.23.05.33



### Ambassade des Pays-Bas

Chemin Cheikh EL Ibrahim - El Biar  
Tél.: 021.92.28.28 à-30  
Fax: 021.92.29.35



### Ambassade du Danemark

12, avenue Emile Marquis, Djenane El Malik- Hydra  
Tél.: 021. 69.22.34 - 021.69.35.67  
Fax: 021. 59.48.28



### Ambassade du Portugal

7, Rue Mohamed Khoudi - El Biar  
Tél.: 021.92.40.76 - 021.92.76 - 02192.53.14  
Fax: 021. 92.53.13



### Ambassade d'Espagne

Chemin Mohamed Chabane - El Biar  
Tél.: 021.92.27.13 - 021.92.27.52 - 021.92.27.89  
Fax: 021.92.27.19



### Ambassade de Pologne

104, Hai El Binaa - DelyBrahim  
Tél.: 021.91.77.82 - 021.91.77.83 - 021.91.77.83  
Fax: 021.91.78.04



### Ambassade de France

Chemin Abdalkade Gadouche - Hydra  
Tél.: 021.69 24.88  
Fax: 021.69.13.69



### Ambassade de Roumanie

24, Rue Arezki Abri - Hydra  
Tél.: 021.60.08.71 - 021.69.34.89  
Fax: 021.69.36.42



### Ambassade de Finlande

10, Rue des Cèdres - El Mouradia  
Tél.: 021.69.29.25  
Fax: 021.69.16.37



### Ambassade de Suède

Rue Olof Palme - Hydra  
Tél.: 021. 69.23.00 - 021. 69.26.64  
Fax: 021.69.19.17



### Ambassade de Grande-Bretagne

12, Rue Slimane Amirate, colonne Varol - Hydra  
Tél.: 021.23.00.92 - 021.23.00.92  
Fax: 021.23.00.27



### Ambassade de la République Tchèque

03, Chemin du Zirab - Télémlly  
Tél.: 021.23.00.56  
Fax: 021.23.01.03 - 021.23.01.33

Ont contribué à ce numéro:

Abderrezak Khlar - Agnès Guillaud - Luz Estupinan Felipe - Wahiba Labreche - Amar Aouidef - Bernard Seggara

## Délégation de la Commission européenne en Algérie

Domaine Ben Ouadah, Avenue du 11 Décembre 1960, Val d'Hydra El-Biar Alger  
Tél. : (213) (0)21. 92.36.40/41 Fax: (213)(0)21. 92.36.81  
E-mail: [mailto@deldza.cec.eu.int](mailto:mailto@deldza.cec.eu.int) Site web: <http://www.deldza.ec.europa.eu/>

# Sommaire

## Edito

Le mot de la délégation

## Relations UE-Algérie

- Mission de programmation de la coopération Algérie-EU 2011-2013
- Programme d'appui au Management de l'économie (AMECO)
- Projet ONG II : Ranahna, le portail des associations algériennes
- Export Helpdesk en Algérie
- Programme Archimède: pour un développement urbain durable et équilibré
- Programme d'appui au Développement socio-économique local dans le Nord-Est de l'Algérie (PADSEL-NEA)

## Aide aux palestiniens

- L'UE double le montant des allocations sociales aux familles vulnérables de Gaza
- L'Assemblée Parlementaire Euro-méditerranéenne réaffirme l'engagement envers les efforts de paix au Proche-Orient
- Intervention précoce au bénéfice d'enfants sourds: un projet de formation de formateurs
- Camp d'été pour enfants palestiniens afin de promouvoir la culture de la paix
- Une unité de recherche et de formation en biotechnologie à l'université de Hébron

## Coopération régionale

- Union pour la Méditerranée (UPM)
  - Réunion ministérielle sur le développement durable à Paris
  - La Commission européenne revoit à la hausse sa contribution en faveur des projets prioritaires
  - Dépolluer la Méditerranée: un défi régional
  - Programme SAFEMED
- MED-ENEC
- Euro-Med marché: pour la promotion des instruments et mécanismes du Marché euro-méditerranéen
- Intégration du marché du gaz euro-méditerranéen: La Commission approuve un budget de 5,5 millions d'euros
- EuroMed migration II: Reprise des sessions des groupes de travail

## UE

- Le dossier: UE-Afrique
  - Le Partenariat Stratégique Afrique-Union européenne
  - Le plan d'action 2008-2010
  - Le Partenariat UA-UE sur le Changement climatique
  - Centre Africain d'Etudes et de recherches sur le terrorisme (CAERT) : Visite à Alger de M. Gilles de Kerchove, Coordinateur de l'Union européenne chargé de la lutte anti-terrorisme
- Les 5 ans de la commission Barroso
- Sommet européen: Poursuite de l'action de lutte contre la crise économique et financière
- Election du nouveau Parlement européen

## Les échos

- Programme Erasmus Mundus 2009-2010
- Euronews remporte le prix européen de la communication



## Le parlement européen reconduit le président Barroso pour un deuxième mandat



Laura Baeza

Depuis le début de l'été, l'Union européenne a procédé à un renouvellement à la tête de ces deux principales institutions.

Tout d'abord les élections du Parlement européen, en juin dernier ont permis, pour la première fois, de porter à sa tête, Monsieur Jery Buzek, un candidat issu d'un Etat membre de l'ancienne l'Europe de l'est, et pas n'importe lequel, mais un responsable historique du syndicat polonais Solidarnosc. Tout un symbole ! Ce scrutin correspond aussi au 30ème anniversaire de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. L'enjeu de ces élections est important car le Parlement européen est devenu une institution clé de l'Union européenne (UE). Il est passé du stade de simple organe de consultation en 1958 à celui aujourd'hui de co-législateur pratiquement sur un pied d'égalité avec le Conseil (représentants des gouvernements nationaux). Le Parlement renforce la légitimité de l'Union en étant le porte-parole des quelques 500 millions de citoyens des 27 Etats membres.

Le Parlement, qui contrôle la Commission européenne et nomme son Président, vient de réélire Monsieur José Manuel Barroso pour un second mandat de cinq ans avec une confortable majorité absolue de 382 voix pour et 217 contre sur 736 députés. Dans son projet de programme, le Président Barroso a déclaré *«je ne ménagerai pas mes efforts et ferai tout ce qui est possible pour permettre à une Europe ambitieuse d'exister. J'utiliserai pleinement les pouvoirs de la Commission. Je porterai le partenariat spécial, qui nous lie au Parlement européen, à un nouveau niveau, de façon à garantir que les deux institutions qui sont au cœur du projet européen pèsent ensemble de tout leur poids en faveur d'une Europe prospère, sûre et durable – une Europe de la liberté et de la solidarité.»*

Il faut rappeler que la Commission européenne a le pouvoir d'initiative et constitue le moteur qui propose les politiques de l'Union et veille à l'application correcte des traités et de

la législation européenne, en menant des politiques communes et en assurant la gestion des fonds communautaires.

La Commission européenne actuelle, dont le mandat s'achèvera fin octobre, a du gérer, dès sa nomination, plusieurs défis et non des moindres, dont les plus importants ont été l'élargissement de l'Union européenne, avec 12 nouveaux Etats membres, mais aussi la crise financière mondiale et la récession économique qui s'en est suivie.

Son bilan est plus que satisfaisant. Elle a réussi à faire adopter plus de 470 propositions ainsi que de nouveaux actes législatifs majeurs afin de placer le marché unique au service des citoyens, comme par exemple, en renforçant les droits des passagers, en réduisant les coûts d'utilisation des téléphones portables ou en facilitant les paiements transfrontaliers.

Par ailleurs, face à la crise, elle a été la première institution à présenter un plan de relance crédible avec des mesures en matière d'actifs dépréciés, de recapitalisation ou d'aides d'Etat, ainsi que des mesures visant à passer du sauvetage à la relance dans certains secteurs comme le secteur automobile.

L'Union européenne est parée pour affronter la crise, comme l'a souligné le Conseil des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE de juin : *«l'Union est déterminée à dépasser les difficultés actuelles et à se tourner vers l'avenir en prenant des décisions pour résoudre rapidement et efficacement les problèmes cruciaux du moment»*. Ils ont ainsi pris plusieurs décisions afin d'aboutir à la création d'une nouvelle architecture de surveillance financière pour protéger le système financier européen et ses usagers, contre les risques futurs et afin que les erreurs du passé ne puissent se reproduire.

La ratification du Traité de Lisbonne offrira à l'Union un cadre institutionnel renforcé pour agir et faire face aux défis futurs.

*Laura Baeza*

## Mission de programmation de la Coopération entre la Commission européenne et l'Algérie pour la période 2011-2013 - juin 2009

Depuis septembre 2005, l'accord d'association (AA) régit les relations bilatérales entre l'Union européenne et l'Algérie et constitue le cadre de la coopération entre les deux partenaires, dans les domaines politique, économique, social, scientifique et culturel. L'Accord d'association a été ratifié par le gouvernement algérien en 2005. Dans le cadre de cet accord, une «Feuille de route» a été agréé avec l'Algérie en septembre 2008, lors du premier Comité d'association. Elle établit des objectifs et priorités par rapport à des secteurs d'intérêt commun visant à exploiter davantage le potentiel de l'Accord d'association.

Les caractéristiques de la stratégie européenne de coopération avec l'Algérie sont déterminées par la nécessité de soutenir les objectifs de l'AA afin d'établir une zone de paix, de stabilité et de prospérité partagée. Les attentes de la population algérienne sont toujours importantes en ce qui concerne non seulement la croissance économique et l'emploi, mais également l'amélioration des services de base, l'équité et la bonne gouvernance.

Le document de stratégie pays (DSP) pour la période 2007-2013 a établi, en 2006 un cadre stratégique pour la coopération de l'Union européenne avec l'Algérie. Ce document, présente 8 domaines prioritaires pour une intervention de la Commission : réforme en matière de justice et droits de l'homme, diversification de l'économie, développement de l'éducation, renforcement

des programmes sociaux, facilitation du commerce et développement des infrastructures.

Le document de programmation se traduit en termes opérationnels par un (ou plusieurs) programmes indicatifs nationaux (PIN) qui indiquent les programmes qui sont prévus pour la période considérée. Sur la période 2007-2010, la Commission en étroite collaboration avec les Autorités algériennes a proposé certains axes prioritaires en cohérence avec les priorités nationales. Ce programme indicatif s'est traduit en 8 programmes d'appui aux réformes des secteurs de la justice, des ressources en eau, des transports, de la santé, de l'emploi et de l'enseignement supérieur ainsi qu'en un programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association.

Une évaluation à mi-parcours du document de stratégie a montré que, malgré l'évolution considérable des relations entre l'UE et l'Algérie, les priorités qui avaient été définies lors de son approbation en 2006, étaient toujours valides. Cependant de nouveaux développements politiques, économiques et sociaux méritent d'être reflétés et pris en

compte dans la définition des priorités de coopération pour la période 2011-2013.

Les 5 priorités de la Feuille de route d'accompagnement de l'Accord d'association s'insèrent dans les priorités du DSP 2007-2013. En résumé, le contexte des relations UE-Algérie présenté auparavant et les défis importants encore à relever montre que la réponse stratégique du DSP et les priorités de la Feuille de route restent toujours valables.



Peter Frisch, Desk Algérie à la Direction des Relations Extérieures

Lors de la mission de programmation qui a eu lieu fin juin 2009 et qui a permis des discussions approfondies avec les différents départements ministériels concernés sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères, chargé de la coordination de la coopération avec l'UE, deux domaines d'intervention ont été identifiés pour la période 2011-2013: **Développement durable et culture** (avec des priorités sur l'environnement, le développement local et la conservation du patrimoine) et **Croissance économique et emploi** (avec la poursuite de l'appui à la diversification de l'économie et au secteur des transports ainsi qu'à la mise en œuvre de l'accord d'association et de sa feuille de route).



Présentation du Programme d'Appui à l'Accord d'Association

## Le programme d'appui au Management de l'économie (AMECO)

*Dans le cadre des réformes engagées, les enjeux économiques et sociaux auxquels l'Algérie est confrontée nécessitent une vision à moyen et long terme impliquant des outils d'analyse économique, des structures et des ressources humaines adaptées.*

S'inscrivant dans cette perspective, un programme d'appui au management de l'économie a été mis en place par la Commission européenne pour soutenir le Commissariat Général à la Planification et à la Prospective (CGPP), le Ministère des finances, l'Office National des Statistiques (ONS) et le Ministère des Travaux publics.

Doté d'un budget de 20 Millions d'€, le programme vise à améliorer l'information économique et à contribuer à faciliter la prise de décisions à moyen terme, en matière de conception et de mise en œuvre de politiques macro-économiques, sectorielles et régionales.

La finalité de ce programme consiste, d'une part à développer le système de collecte, d'analyse et de modélisation des données statistiques afin de rendre l'information économique plus fiable et utilisable par les décideurs et d'autre part, à illustrer à travers une opération ciblée sur le secteur des travaux publics les avantages de l'utilisation de l'information économique dans la prise de décisions.

Le programme a démarré en juin 2007 et se poursuivra jusqu'en décembre 2010. Ses activités sont regroupées en 5 volets :

### **Volet 1 :** Amélioration des missions



Atelier de formation

de planification, de prospective et de vulgarisation de l'information économique (Commissariat Général à la Planification et à la Prospective CGPP);

**Volet 2 :** Renforcement du Système National d'Information Statistique (SNIS) (Office National des Statistiques);

**Volet 3 :** Amélioration des capacités d'analyse et de modélisation au Ministère des Finances;

**Volet 4 :** Modernisation du Ministère des Travaux Publics;

**Volet 5 :** Activités de communication et de visibilité du programme.

Ces volets comportent pas moins de 14 activités appuyées par la conclusion de 8 grands contrats, pour environ 10 Millions d'Euros, en vue de :

- La mise en place d'une base de données macroéconomique au

Ministère des Finances;

- Le développement des ressources humaines par la réalisation d'actions de formation, au profit de tous les bénéficiaires du programme;

- Le renforcement des capacités techniques et logistiques par l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels (pour tous les bénéficiaires);

- Le renforcement des capacités et des outils d'intervention sur le terrain par la réalisation d'études et d'enquêtes économiques (CGPP-ONS);

- Le développement d'applicatifs métiers (Ministère des Travaux Publics);

- L'élaboration de la stratégie de communication et de visibilité du programme.

Les actions développées par le programme découlent des engagements de l'Algérie et de l'Union européenne dans le cadre de l'Accord d'association.

L'aboutissement des objectifs de ce programme permettra une amélioration substantielle du système de collecte et de traitement des informations statistiques pour la production d'une information fiable, et contribuera à doter l'Algérie d'outils lui permettant d'améliorer la gestion de l'économie.

## Projet ONGII Ranahna, le portail des associations en Algérie



Malgré l'importance et la densité de leurs activités, les associations algériennes sont peu visibles et ont d'énormes difficultés en ce qui concerne l'information et la communication. Ceci tend à minimiser leur impact et donc leur visibilité pour les diverses institutions nationales et internationales.

Après avoir connu un tassement durant la décennie 90, l'activité associative en Algérie a récemment connu un regain d'activités croissant. Cette redynamisation, aussi bien qualitative que quantitative, est le fait aussi bien d'associations qui avaient auparavant réduit leurs activités, que de nouveaux acteurs. Très vite, tous ces acteurs se sont trouvés confrontés à des difficultés : Comment et où trouver la bonne information et au bon moment ? Comment rendre visibles les différentes initiatives et s'informer de ce que font les autres organisations ?

Se basant sur ce constat, l'association ACDC en 2001, a décidé de lancer un portail d'information et d'animation au profit du tissu associatif algérien. Cette initiative se concrétisa par la naissance du portail Ranahna.dz en 2005 grâce au soutien de l'Union Européenne et de l'Ambassade du Canada à Alger.

Convaincue du besoin d'une mise en réseau, ainsi que d'une collaboration des acteurs du champ associatif, Ranahna.dz travaille à mettre en place toutes les passerelles possibles pour se rapprocher de ces objectifs. Un autre principe anime

l'équipe de Ranahna.dz c'est l'appropriation de cet espace de communication par les associations. Faire ensemble...!

A l'heure actuelle, plus de 200 ONG sont inscrites sur le portail. D'autre part, la préparation d'un espace dédié aux ONG étrangères actives en Algérie, ainsi qu'un autre consacré aux réseaux thématiques est en cours.

Les résultats de l'analyse des visites du portail Ranahna.dz et des diverses sollicitations parvenues au projet, montrent que le portail est surtout utilisé par les associations algériennes, et plus précisément, les associations de développement. Les institutions nationales et internationales le

fréquentent aussi assez régulièrement et sollicitent Ranahna pour la diffusion d'informations.

Comme le montre la mobilisation lors du lancement de la pétition pour sauver le Parc National d'El Kala, ou encore le mouvement de solidarité avec le peuple Saharaoui, Ranahna.dz représente une vitrine de solidarité que la société civile utilise pour affirmer ses positions.

A l'heure actuelle l'association ACDC a démarré un second axe d'intervention: le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles à travers un programme de formation dédiée aux acteurs et animateurs associatifs.



Equipe du portail Ranahna

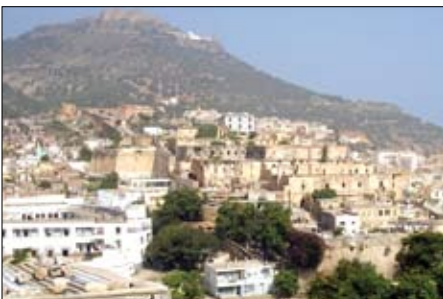
## Programme Archimède : pour un développement urbain durable et équilibré



Vieux bâti au centre-ville d'Oran

*Archimedes est un projet Euro-méditerranéen qui vise à établir un partenariat de longue durée entre villes européennes et méditerranéennes en promouvant un développement urbain plus durable et plus équilibré. Archimedes a concerné trois villes européennes (Venise - chef de file du projet, Gènes et Bordeaux) et quatre villes du sud de la Méditerranée (Istanbul, Beyrouth, Oran et El Mina). Le projet s'est basé notamment sur des partenariats entre deux villes, l'une du nord et l'autre du sud. Oran était en partenariat avec Bordeaux, tandis que Venise s'associait à Istanbul et Gènes avec El Mina.*

**Le budget total du projet est de 734.177 EUR, dont une contribution de l'UE de 580.000 EUR.**



Le projet a été conçu par l'ensemble des partenaires, laissant la possibilité à chacun de prendre en compte les aspects socioculturels qui lui sont propres et qui sont source d'enrichissement mutuel.

Le projet a permis de croiser les regards entre professionnels du Nord et du Sud aux compétences académiques souvent identiques, mais valorisées et exprimées dans des contextes institutionnels et politiques différenciés. Le projet est intégré dans les structures municipales (élus et équipes techniques) et l'ensemble des partenaires a contribué efficacement aux résultats du projet :

- 1-** Le partenariat entre les villes bénéficiaires travaillant pour un développement urbain local durable a été renforcé.
- 2-** Le transfert d'outils méthodologiques et techniques pour la promotion et la réalisation des processus de planification urbaine intégrée a été effectué.



Fort Santa-Cruz

- 3-** Les politiques urbaines de régénération et de développement économique spécifiques basées sur la promotion de l'artisanat, l'exploitation de l'héritage culturel et le développement du tourisme ont été soutenues.

A Oran, le projet a visé la revitalisation du vieux centre historique de Sidi El Houari, où se situent de nombreux monuments et sites, à travers la valorisation du patrimoine historique et architectural. Le projet a permis de mettre en place un programme de formation à la restauration de façades des édifices anciens, des ateliers de projet urbain entre les écoles d'Architecture d'Oran (USTO) et de Bordeaux, la réalisation d'une exposition sur le patrimoine culturel et le recensement des édifices du patrimoine de Sidi El Houari. Le partenariat local était composé par la Ville d'Oran, la Wilaya d'Oran, l'Association Santé Sidi El Houari, l'Association Bel Horizon, l'École d'Architecture d'Oran et des architectes et experts locaux.

Les résultats du projet sont tangibles et les bénéfices pourront être maintenus et amplifiés.



## Export Helpdesk en Algérie

En collaboration avec les services du Ministère du Commerce algérien, la Direction générale du Commerce de la Commission européenne a organisé, du 20 au 26 juin 2009 des séminaires pour présenter l'Export Helpdesk (HP) dans les 3 grands centres économiques du pays : Alger, Oran et Sétif.

Ces séminaires organisés avec l'Agence algérienne de Promotion des Exportations (Algex) à Alger et les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Oran et de Sétif, ont réuni environ 200 participants, en présence notamment des présidents et des directeurs généraux des institutions concernées, de patrons et de cadres d'entreprises, ainsi que de la presse. Les présentations ont été réalisées par Mme Verena Valhand, fonctionnaire de la Direction générale du Commerce à la Commission européenne. Notons qu'une séance de présentation de l'EH s'est tenue au siège du Ministère du Commerce au profit des cadres de cette administration.

L'objectif central de cette mission visait à faire connaître aux opérateurs économiques algériens l'EH, qui est un outil d'informations sur les conditions d'exportation vers l'Union européenne et donner ainsi un nouvel élan aux relations commerciales bilatérales visées par l'Accord d'Association, en vigueur depuis septembre 2005. La collaboration future avec l'équipe HP portera sur un approfondissement des contacts avec les institutions algériennes compétentes, en vue de créer un réseau de communication permettant sa large diffusion et de toucher régulièrement des nouveaux utilisateurs potentiels. L'EH est un service en ligne, gratuit et

simple d'utilisation, mis en place par la Commission européenne pour faciliter l'accès au marché de l'Union pour les pays tiers. Outre les informations sur les droits de douanes, les réglementations et conditions à l'importation et les statistiques commerciales, le site offre des informations détaillées sur les régimes préférentiels en vigueur entre l'Union et ses partenaires.

Parmi les services proposés figurent :

- **Les conditions et taxes:** conditions à remplir pour importer et commercialiser des marchandises dans l'UE, taxes intérieures en vigueur dans chaque pays de l'UE et prescriptions légales ou commerciales spécifiques à chaque produit;
- **Les droits de douane et autres mesures à l'importation:** tels que contingents tarifaires, certificats d'importation, mesures anti-dumping, etc.;
- **Les régimes préférentiels:** principaux accords commerciaux de l'UE avec les pays tiers, documents à joindre aux exportations pour



bénéficier du droit préférentiel et règles d'origine à respecter;

■ **Les statistiques commerciales:** flux commerciaux entre l'UE et les pays tiers;

■ **Les liens:** autorités chargées du commerce au niveau national ou européen, organisations internationales opérant dans le domaine du commerce, espaces commerciaux et annuaires des entreprises;

■ **What's New:** pour les bulletins d'information trimestriels de l'Export Helpdesk;

■ **Contact:** pour adresser des demandes d'information écrites détaillées.

Lancé en 2004, le site reçoit un nombre de visites en constante augmentation. Les visiteurs les plus fréquents sont originaires d'Asie, des pays Méditerranéens, des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

L'adresse du site est la suivante :  
<http://exporthelpdesk.europa.eu/>



Verena Valhand, Direction générale du commerce

## Programme d'appui au Développement socio-économique local dans le Nord-Est de l'Algérie (PADSEL-NEA)

En mai dernier, une cérémonie a eut lieu à Annaba afin de marquer la fin de l'appui technique au PADSEL-NEA. Ce programme qui a duré 6 ans et demi dans 6 willayates du Nord Est de l'Algérie avait pour objectif de permettre et d'initier un développement local avec la participation des populations directement bénéficiaires.



M. Bensenane, DG de l'ADS, M. Ermgodts, Chef de l'UAP, et M. Laroussi, Directeur du projet

L'équipe du projet a porté ce programme avec conviction. Elle est constituée de cadres de l'Agence de Développement Social et d'experts algériens et européens. En mai dernier les experts qui ont apporté leurs expériences et leur savoir faire au programme avec comme résultat, le développement de différents outils sur les Plan de Développement Locaux, la gestion des Centre d'Initiative et de Développement Local et de l'Emploi et la micro-finance ont terminé leur mandat. Ces outils, qui ont été transmis à M. Bensenane, le Directeur Général de l'ADS pourront et devront être utilisés dans d'autres régions du pays. Le relais passe entre les mains de la Direction du Projet mais aussi de tous les cadres algériens qui ont été formés au cours des deux dernières années pour qu'ils poursuivent, avec l'ADS ou d'autres administrations, le développement et la mise en œuvre de ces nouvelles approches pour le développement local. Les grands acquis de ce projet s'articulent autour de trois axes :

Un volet d'appui ayant permis la réalisation de nombreux travaux d'investissements dans toutes les willayates concernées par le projet, sur la base des priorités des populations et des administrations locales bénéficiaires. Ces investissements ont été financés conjointement par la Commission européenne, le Gouvernement algérien et les populations concernées.

Un volet d'appui aux activités productives et à la micro finance, qui a permis de développer des approches nouvelles en Algérie. Ce volet a conduit à la création de nombreuses micros-entreprises, ayant bénéficié de micro crédits et dont le taux de remboursement est satisfaisant, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes pour lesquels il est remarquable.

Cela a également permis la constitution d'associations de micro-entrepreneurs qui seront appelés à gérer les fonds du micro crédit dont ils vont bénéficier. Ils pourront s'appuyer sur les CILDE dont certains sont déjà opérationnels.

Enfin le volet développement local et renforcement institutionnel a permis la conception de la méthodologie de

niveau international pour la préparation des PDL avec une approche participative, que l'ADS compte

utiliser dans d'autres régions d'Algérie. Le volet de renforcement institutionnel a bénéficié de nombreux personnels de l'administration algérienne, principalement de l'ADS mais également de l'agriculture à travers un programme important de formations.

Les activités du programme se termineront à la mi-décembre 2009, afin de permettre de terminer la construction de certains projet d'investissement, sous la direction des cadres de l'ADS.

Deux autres programmes financés par la Commission européenne pourraient bénéficier de l'expérience du programme PADSEL NEA: ONG II également mis en œuvre sous la tutelle de l'ADS et Proximité Rurale (sous tutelle du Ministère de l'Agriculture) mis en œuvre dans les willayates de Bouira, Ghardaïa et M'sila.

Deux exemples parmi d'autres : les cadres de l'ADS formés devraient pouvoir apporter leur savoir faire dans le cadre du programme ONG II. De même, l'expérience des Plan de développement Locaux pourrait être utilisée dans la mise en œuvre des programmes de développement ruraux et les études de filières faites à travers le PADSEL NEA devraient être pouvoir servir dans le cadre du projet proximité rurale, qui vient de son côté mener un exercice similaire sur la filière dattes.



Mme Zakia Moussaoui - apicultrice, Oudjana-Jijel



Boukhokhou-willaya de Batna-puits et deux retenues d'eau collinaire (irrigation vergers d'abricots)

## L'UE double le montant des allocations sociales aux familles vulnérables de Gaza

L'Union européenne a annoncé son intention de doubler, exceptionnellement, le montant des allocations sociales qui assurent un soutien capital aux familles les plus démunies de la Bande de Gaza. Le versement de cette allocation sociale, qui intervient tous les trois mois, sera lancé par le Ministère des Affaires sociales de l'Autorité palestinienne en coopération avec l'Union européenne.

Plus de 49 600 familles dans le besoin de Cisjordanie et de Gaza en bénéficieront. Cette mesure est financée par des fonds provenant de la Commission européenne et des gouvernements italien et autrichien. Cette aide financière sera versée sous la forme d'une allocation d'environ 200 euros par ménage. À titre exceptionnel, les 24 811 familles bénéficiaires habitant dans la Bande de Gaza recevront, cette fois-ci uniquement, une allocation doublée dont le supplément

est financé par la Commission européenne.

À cette occasion, l'UE, par la voix de Christian Berger, le représentant de la Commission européenne dans les territoires palestiniens, a une nouvelle fois appelé Israël à autoriser ces transferts, et à ouvrir les points de passage entre Israël et Gaza afin de permettre les importations et les exportations de toute nature et cela immédiatement et sans conditions.

## L'Assemblée Parlementaire Euro-méditerranéenne réaffirme l'engagement envers les efforts de paix au Proche-Orient

L'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM) a réaffirmé sa détermination à contribuer de manière active à une paix globale durable au Proche-Orient. Le Bureau de l'APEM, dans une déclaration publiée après sa réunion à Amman le 4 juillet, s'est félicité de « la position courageuse du Président Barack Obama ainsi que de la dernière dé-

claration du 26 juin 2009 du Quatuor\*.»

«L'APEM soutient totalement l'objectif d'établir rapidement une solution fondée sur les deux États, un État israélien dans des frontières sûres et reconnues par la communauté internationale, coexistant dans la paix avec un État palestinien libre, souverain, démocratique et viable sur son propre territoire

reconnu par la communauté internationale», peut-on lire dans la déclaration, qui ajoute que cette réalisation n'est possible que si toutes les parties s'impliquent activement, s'il est mis un terme à la violence de tous les côtés, et si des mesures de renforcement de la confiance sont prises sur le terrain.

\*ETats-Unies, Russie, UE, ONU.

## Intervention précoce au bénéfice d'enfants sourds à Gaza Un projet de formation de formateurs

Une session de formation de formateurs de 64 heures, étalée sur une période de six semaines, et destinée aux enfants sourds et malentendants, a été organisée au mois de juillet dans le cadre du Projet Formation des formateurs financé par l'Union européenne dans la Bande de Gaza. La formation, axée sur l'intervention précoce au bénéfice de cette catégorie d'enfants, a été suivie par vingt-deux enseignants expérimentés dans le travail avec les sourds, ainsi que par des travailleurs sociaux des centres de rééducation communautaires et des ministères impliqués dans la rééducation des enfants sourds et malentendants. Cette formation visait



à développer la capacité du personnel local à organiser leurs propres formations pour les mères et les enfants, et à améliorer la portée des services proposés pour les enfants sourds et leurs familles. Cette session de formation constitue une des plus importantes formations menée dans le cadre du projet, dont les activités sont suivies par 6 000 enfants et leurs familles. Le projet, cofinancé par l'Union européenne (380 000 euros) et la *Christoffel-Blindenmission* (Allemagne), est mené avec le concours de l'association *Atfalouna* pour les enfants sourds et malentendants de Gaza

### Camp d'été pour enfants palestiniens afin de promouvoir la culture de la paix

Un camp d'été pour les écoliers palestiniens de la région montagneuse du sud d'Hébron a été organisé au mois de juillet dernier. Initié par l'Association Communauté Pape Jean XXIII dans le cadre du projet «Si loin, si proche», le camp a accueilli environ 150 enfants palestiniens. Pendant deux semaines, ces enfants ont bénéficié d'un riche programme éducatif et artistique encadré par des spécialistes auquel ont participé plusieurs artistes locaux.



Le projet «Si loin, si proche» est financé par l'Union européenne à hauteur de 151 456 € pour une durée de deux ans.

Il vise à promouvoir la culture de la paix et atténuer les violences du conflit avec les colons ultra-orthodoxes, en assurant une présence internationale permanente et non violente dans la région. «*La sécurité dont bénéficient les communautés dont s'occupe le projet est d'un niveau plus élevé et durable. Elle permet aux enfants des deux parties de mieux se connaître et de développer un dialogue*» précisent les organisateurs de ce camp.

### Une unité de recherche et de formation en biotechnologie à l'université de Hébron

*Avec l'aide de l'Union européenne, deux jeunes chercheurs ont récemment ouvert à Hébron une unité de recherche et de formation, destinée à introduire dans les territoires occupés cette nouvelle discipline qui bouleverse les pratiques médicales et agricoles à l'échelle mondiale.*

Implantée au sein de l'Université polytechnique d'Hébron, l'unité est composée de trois laboratoires dédiés à l'extraction d'ADN, aux manipulations de tissus végétaux, et aux expériences sur les cellules humaines. Elle accueille une vingtaine d'étudiants de Masters, en par-

tenariat avec l'Université de Bethléem, et organise également des sessions de formation pour des professionnels du domaine de la santé et de l'agriculture.

L'achat du matériel a été financé à hauteur de 200 000 d'euros par l'Union européenne, dans le cadre du Tertiary Education Project (TEP), un programme de coopération mené conjointement avec la Banque mondiale, qui vise à répondre aux besoins des pays riverains de l'UE en matière d'enseignement supérieur.



Rami Arafah, docteur en biologie, dans l'unité de recherche en biotechnologie de l'université polytechnique d'Hébron.

L'unité de biotechnologie a très vite trouvé son public, en recrutant une quarantaine d'étudiants, avides de mettre leurs travaux au service de la société palestinienne. À moyen terme, l'Unité biotechnologique de Hébron espère grâce à ses compétences développer ses liens avec le secteur privé par des contrats de recherche qui sont pour l'instant confiés aux laboratoires israéliens.

## Union pour la Méditerranée

### Réunion ministérielle sur le développement durable à Paris



1<sup>re</sup> réunion ministérielle sur le développement

Une première réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur le développement durable s'est tenue le 25 juin dernier à Paris, sous coprésidence franco-égyptienne. Cette première réunion en 2009 au niveau ministériel de l'UPM, a traité de quatre enjeux majeurs:

#### L'énergie

Les ministres ont noté l'importance de la sécurité énergétique et le besoin de satisfaire la demande croissante d'énergie des Etats membres, ainsi que les efforts en matière de production d'énergie propre et d'efficacité énergétique. La présidence franco-égyptienne a présenté le Plan solaire méditerranéen qui concerne, précisément, des projets concrets dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'amélioration des interconnexions et de la production d'énergie renouvelable. La Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque allemande de développement (KfW) et l'Agence Française de Développement (AFD), ont annoncé leur intention de mettre en place une offre commune de prêts d'un montant de 5 milliards d'euros sur 5 ans consacrés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

#### L'eau et l'environnement

La réunion a été une occasion pour rappeler le rôle de l'eau dans le développement durable, notamment pour la région méditerranéenne qui connaît l'une des plus fortes croissances du taux d'urbanisation. L'accent a été mis sur les enjeux liés à la rareté de l'eau dans la région méditerranéenne, particulièrement dans le Sud et la vulnérabilité de la région aux effets du changement climatique.

Les ministres ont rappelé les résultats de la réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement qui s'est tenue en Egypte en 2006, ainsi que de la première réunion ministérielle de l'UPM sur l'eau qui s'est tenue en Jordanie au mois novembre 2008 au cours de laquelle les grandes lignes de la stratégie méditerranéenne sur l'eau ont été formulées. En complément du travail sur la préparation de la Stratégie méditerranéenne de l'eau qui sera adoptée en 2010, et qui constituera un cadre pour la sélection des projets proposés au Secrétariat de l'UPM, les participants ont adopté une première liste indicative de projets liés à la gestion intégrée des ressources en eau, à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique.

#### Transport

La session a souligné la place primordiale du Forum Euromed du Transport dans l'élaboration et la validation de la politique de transport dans la région euro-méditerranéenne. L'historique des activités du Forum Euromed Transport a été présentée ainsi que ses grandes contributions comme, par exemple, le Blue Paper pour les transports élaboré par ce forum.



Le Blue Paper fixe les termes et le cadre pour le plan d'action des transports régionaux approuvé à Bruxelles par les ministres euro-méditerranéens du transport en 2007. L'UPM devra apporter une réelle valeur ajoutée au développement du plan d'action.



#### Développement durable

Les experts, réunis pour la première fois, ont insisté sur l'importance de lancer des actions communes dans le cadre de l'UPM visant à identifier les sujets-clés du développement durable, à l'échelle régionale, afin d'améliorer les processus de prise de décision, la gouvernance et d'assurer la cohésion sociale et territoriale des villes. A cet effet, ils ont suggéré la formation d'un groupe de travail qui œuvrera à l'élaboration de lignes directrices. Les ministres ont noté la large participation des organismes financiers qui ont exprimé leur volonté d'être associés à l'UPM, en annonçant des contributions à des projets concrets.

### La Commission européenne revoit à la hausse sa contribution en faveur des projets prioritaires

La Commission européenne a annoncé une contribution supplémentaire de 72 millions d'euros pour la période 2009-2010 en faveur des domaines d'intervention jugés prioritaires lors du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UPM de Paris en juillet 2008. Cette contribution porte à 90 millions € le budget communautaire total alloué, depuis juillet 2008, aux priorités recensées par l'UPM.

*«Il importe que nous prenions la mesure de l'urgence qu'il y a à s'atteler à la tâche et à présenter à nos citoyens les avantages potentiels qu'offre pareille Union» a déclaré Mme Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne en charge des Relations extérieures et de la Politique Européenne de Voisinage, à la veille du premier anniversaire du lancement de l'UPM. Mme Ferrero-Waldner a reconnu que la suspension des activités de l'Union suite à la crise de Gaza avait empêché de «prendre les grandes décisions politiques qui s'imposaient pour permettre à l'UPM d'atteindre sa vitesse de pointe».*

La ventilation de cette nouvelle enveloppe destinée aux domaines prioritaires sera la suivante:

#### ■ Environnement - Dépollution de la Méditerranée (22 millions d'euros pour 2009-2010)

Le programme «Gestion durable de l'eau et dépollution de la Méditerranée» encouragera des politiques durables de gestion de l'eau en tenant compte de la rareté croissante de celle-ci. Une partie des fonds sera affectée au soutien de la Stratégie de l'eau pour la Méditerranée. Une enveloppe de 7 millions d'euros sera consacrée à la mise en œuvre du programme «Horizon 2020» consacré à l'environnement, à partir de septembre 2009.

#### ■ Autoroutes de la mer et autoroutes terrestres (7,5 millions d'euros)

Les programmes «Autoroutes de la mer Méditerranée, phase II» et «Politique maritime intégrée pour la Méditerranée» contribueront au développement d'un Réseau de transport méditerranéen efficace et intégré.

#### ■ FEMIP (32 millions d'euros pour 2009-2010)

La Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat contribuera au financement, en 2009 et 2010 des programmes de dépollution de

la Méditerranée dans le cadre du programme Horizon 2020, de développement des énergies renouvelables dans la région méditerranéenne sous les auspices du plan solaire méditerranéen, et au développement d'infrastructures de transport durables, ainsi que le prévoit le projet prioritaire Autoroutes de la mer et autoroutes terrestres. La Commission européenne a attribué également une contribution d'un million d'euros à l'Université euro-méditerranéenne de Portoroz (Slovénie) au bénéfice des étudiants de la région méditerranéenne hors UE.

#### ■ Énergies alternatives : plan solaire méditerranéen (5 millions d'euros)

La création d'un plan solaire méditerranéen est l'une des initiatives concrètes majeures de l'UPM. Pour soutenir cette initiative, la Commission procède actuellement à des études visant à identifier la stratégie la plus efficace pour le plan solaire méditerranéen.

La Commission procède aussi, actuellement, à une évaluation des possibilités et des besoins financiers du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée en vue d'une contribution de l'UE.

### Dépolluer la Méditerranée: un défi régional La Méditerranée: un milieu qui se dégrade

La Méditerranée est bordée par 22 pays riverains comptant plus de 400 millions d'habitants dont 143 millions résident dans les zones côtières auxquels viennent s'ajouter chaque année, quelque 175 millions de visiteurs. Le bien-être

de ces populations dépend de la qualité de l'environnement de la Méditerranée. Cette mer recèle l'un des milieux marins et côtiers les plus riches mais aussi l'un des plus vulnérables au monde du fait de son exposition à tout un ensemble

de nuisances dont 80% sont d'origine terrestre. Plus de la moitié des agglomérations urbaines méditerranéennes de plus de 100 000 habitants ne disposent pas de stations d'épuration, 60% d'entre elles déversent directement

leurs eaux usées dans la mer. Plus de 80% des décharges des pays de la Méditerranée méridionale et orientale ne sont pas contrôlées. Le milieu marin méditerranéen est particulièrement exposé au déversement de déchets agricoles, de particules en suspension dans l'air et d'eaux de ruissellement chargés d'agents pathogènes, de métaux lourds, de matières organiques polluantes, d'huiles et de substances radioactives.

L'urbanisation rapide combinée au développement progressif du tourisme le long des côtes méditerranéennes se traduit par de graves problèmes environnementaux et sanitaires. La pollution induite par les activités industrielles, le transport maritime et les activités domestiques, la disparition d'espaces vierges et la destruction des écosystèmes côtiers par des projets immobiliers ont aussi contribué à cette dégradation.

## Contexte: l'initiative Horizon 2020

A l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire du Processus de Barcelone, en 2005, les Chefs d'Etat des partenaires euro-méditerranéens se sont engagés à mettre en œuvre un programme de dépollution de la Méditerranée d'ici à 2020.

Suite à ce sommet, les ministres de l'environnement euro-méditerranéens ont approuvé l'initiative Horizon 2020 qui constitue maintenant l'élément central de cette stratégie de lutte contre la pollution en Méditerranée. L'initiative a pour objectif de financer des projets capables de réduire les principales sources de pollution en soutenant la création

ou le renforcement des autorités nationales chargées de la protection de l'environnement, en promouvant la recherche sur les questions environnementales en Méditerranée et en définissant des indicateurs permettant le suivi de l'initiative. Stavros Dimas, Commissaire européen chargé de l'environnement, a déclaré: *«Il est impératif que l'Union européenne travaille avec ses voisins méditerranéens à la sauvegarde de l'environnement de l'une des principales mers du globe. Nous devons tous coopérer pour mobiliser les ressources nécessaires à la préservation de la Méditerranée.»*

## Le programme d'investissement «zones sensibles» pour la Méditerranée

Dans le cadre de cette initiative, l'une des actions proposées prévoyait une collaboration entre la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et des pays donateurs afin de sélectionner des projets susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les niveaux de pollution en Méditerranée. Cette collaboration a conduit au lancement d'une étude d'identification, financée par la BEI en coopération avec le plan d'action pour la Méditerranée du programme des Nations unies pour l'environnement, sur des investissements potentiels visant à dépolluer un certain nombre de «zones sensibles» des pays concernés. Les résultats de cette étude furent présentés en avril 2008 et mettaient en évidence la nécessité d'établir un programme pour aider les pays du Sud de la Méditerranée à réduire leurs rejets polluants en mer.

## Une contribution à la protection de la Méditerranée contre la pollution

Philippe de Fontaine-Vive, Vice-président de la BEI en charge de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) a déclaré lors de la présentation des résultats de cette étude: «Le Programme d'investissement «zones sensibles» pour la Méditerranée (MeHSIP) est un point de départ important pour un effort conjoint entre des institutions financières internationales et bilatérales dans la mise en œuvre du volet dédié à la réduction de la pollution de la Méditerranée. A cette fin, la FEMIP est prête à soutenir les pays partenaires méditerranéens pour les investissements financiers nécessaires». Les activités du MeHSIP viseront principalement à fournir un appui à l'initiative Horizon 2020 et aux pays partenaires dans le domaine de la mise en œuvre des projets d'investissement prioritaires en matière de dépollution. L'étude a proposé une liste de 44 projets dans sept pays méditerranéens<sup>1</sup> susceptibles de bénéficier d'un soutien financier. Parmi les critères de sélection des projets figurent l'importance du projet pour le pays ou la région concernés, sa contribution à la réduction de la pollution, son caractère durable, la capacité de remboursement des prêts par les promoteurs et les montants requis des donateurs. Le MeHSIP favorisera également une collaboration plus étroite entre la BEI et d'autres donateurs et initiatives de la région visant à intégrer l'environnement dans les différentes politiques sectorielles en Méditerranée.

<sup>1</sup>Algérie, Egypte, Israël, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie et Tunisie).



## «L'Union pour la Méditerranée» et la dépollution de la mer Méditerranée

L'initiative «Union pour la Méditerranée» donne une nouvelle impulsion au Processus de Barcelone. Lors de son sommet de Juillet 2008, les Chefs d'Etat des pays concernés ont défini les priorités sur lesquelles ils devraient se concentrer à l'avenir, dont, entre autres, la dépollution de la mer Méditerranée. Ceci montre la continuité des différentes initiatives de

l'UE dans ce domaine crucial pour le futur et le bien-être de toutes les populations habitant autour de cette mer.

En décembre 2008, une conférence ministérielle sur l'eau de l'UPM s'est tenu en Jordanie qui a établi les grandes orientations pour une «Stratégie de l'Eau en Méditerranée», ainsi que proposé des actions pour lutter contre l'impact du changement climatique. Une autre conférence est prévue en 2009 sur le financement de la gestion durable de l'eau, qui devra proposer une liste de projets concrets.

Pour de plus amples informations, se reporter aux sites suivants:

Le programme d'investissement «zones sensibles» pour la Méditerranée (MeHSIP):

La page web de la Commission consacrée à Horizon 2020:

[http://ec.europa.eu/environment/enlarg/med/horizon\\_2020\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/environment/enlarg/med/horizon_2020_fr.htm)

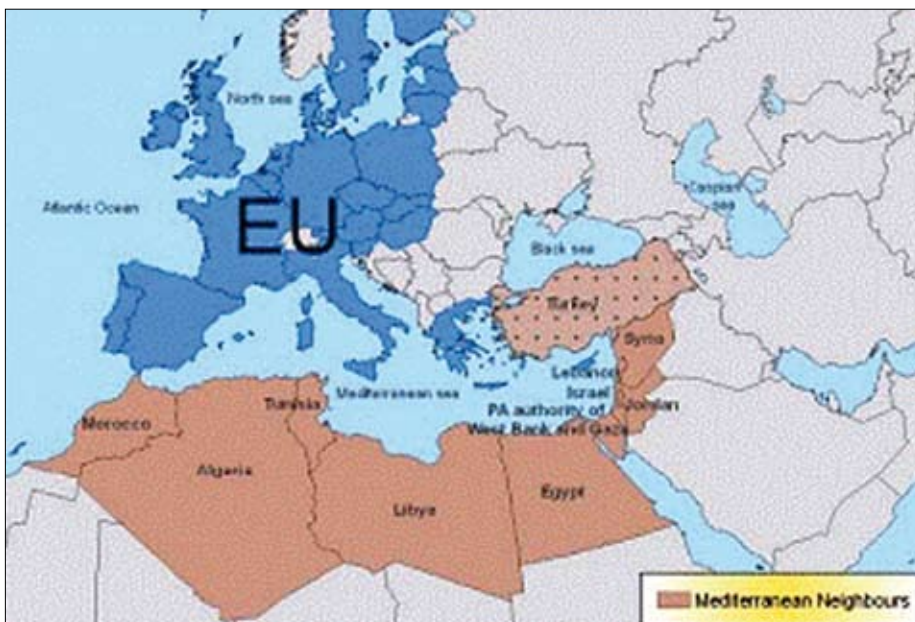
## Programme SAFEMED

La Méditerranée, est notre espace commun, l'ancienne « mare nostrum » des romains. Cette mer, du fait de son enclavement, du développement des échanges maritimes entre les pays qui la bordent, de l'augmentation croissante du trafic maritime ainsi que du développement considérable de l'urbanisation côtière à son pourtour, souffre, non seulement d'une pollution accrue, mais aussi d'une augmentation considérable des risques d'accidents maritimes. Dans le cadre de son programme de coopération régionale avec les pays participants au Processus de Barcelone, la Commission européenne a mis en œuvre un projet régional, le projet SAFEMED, en vue d'une coopération accrue sur la sécurité et la prévention de la pollution par les navires avec dix pays méditerranéens partenaires de l'Union européenne<sup>1</sup>.

Ce projet a pour objectif d'appuyer le développement de la coopération entre l'UE

et ses partenaires méditerranéens, dans les domaines de la sûreté et de la sécurité maritime ainsi que dans le domaine

de la protection de l'environnement. Le trafic maritime ne peut que continuer à croître avec la création d'une zone de



<sup>1</sup>Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité Palestinienne, Syrie, Tunisie et Turquie.





libre échange euro méditerranéenne. Ceci confère une importance particulière aux réglementations internationales et communautaires dont le but est de prévenir les accidents en mer, la pollution par les navires et de contenir les conséquences des déversements d'hydrocarbures en cas d'accident.

La première phase du projet (2006-2008) avait pour objectif de contribuer à l'amélioration durable de la protection de la Méditerranée contre les risques d'accidents et de pollution en mer et de continuer à réduire l'écart existant entre les réglementations communautaires et internationales afin d'assurer, dans l'Union et le bassin méditerranéen, une mise en œuvre effective et uniforme des conventions internationales et des règles en matière de sûreté et sécurité maritime<sup>1</sup> ainsi que dans le domaine de la prévention



de la pollution. Cette première phase a duré trois ans pour un montant total de 4,5 millions d'€. Elle a porté essentiellement sur la sécurité des navires et des infrastructures portuaires en Méditerranée, ainsi que sur la mise en œuvre effective de la réglementation sur les pavillons. Le projet s'est employé à améliorer les compétences du personnel de gestion maritime à travers de séminaires et de programmes de formation ciblés. Il a aidé les pays partenaires à développer leur coopération pour améliorer la sécurité et la sûreté maritimes et éviter les pollutions, en leur apportant un soutien et des conseils techniques. Il a proposé un large éventail de formations, depuis de simples journées d'information jusqu'à des cours de niveau Master. Au cours de cette première phase, des missions sur le terrain ont permis d'évaluer la mise en œuvre du code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et du code international de gestion de la sécurité (ISM). Une étude sur le trafic maritime dans la Méditerranée a été faite. Un système d'information géographique a aussi été fourni aux pays de la Méditerranée ce qui leur permettra de réaliser des analyses de risques en matière de trafic maritime.

En février 2008, les participants au projet se sont réunis pour examiner les progrès réalisés par le projet régional SAFEMED et partager des informations sur les derniers développements de la coopération Euro-méditerranéenne dans les secteurs de la sécurité et de la sûreté maritime. Tous les représentants des pays concernés ont participé à cette réunion ainsi que les représentants de l'OMI, de l'Agence Européenne de sécurité maritime (EMSA) et du Centre d'Etudes des Transports pour

la Méditerranée Occidentale (CETMO). Au cours de cette réunion, les participants ont reconnu les progrès accomplis en matière de réglementation maritime, de sécurité grâce au projet SAFEMED et se sont engagés à poursuivre la coopération à travers la deuxième phase du projet.



La deuxième phase du projet a été préparée en 2008, afin de renforcer la coopération et de doter les régions concernées des installations nécessaires, indispensables pour le contrôle du trafic maritime en Méditerranée. Elle a été officiellement lancée le 18 mars 2009, pour une durée de trois ans (jusqu'à fin 2011). Elle est dotée d'un budget de 5,5 millions d'€ et vise à soutenir les pays partenaires dans la mise en œuvre du plan d'action régional pour les transports dans le secteur maritime. Il permettra de réduire davantage les disparités existant entre les pays concernés en matière d'application de la législation maritime, afin de garantir une mise en œuvre cohérente, efficace et uniforme des conventions internationales pour la sécurité et la prévention de la pollution provenant des navires en mer Méditerranée.

Site Internet: [www.safemed-project.org](http://www.safemed-project.org)

<sup>1</sup>Convention MARPOL, protocole de prévention et de lutte contre la pollution annexé à la convention de Barcelone, convention Soutes et la convention sur les systèmes anti-salissures nuisibles sur les navires, code maritime international des marchandises dangereuses.



## Bâtiment rural à Alger Confort et efficacité énergétique réunis

### Projet Pilote MED-ENEC inauguré

Le projet MED-ENEC «Efficacité Energétique dans le Secteur du Bâtiment dans la Région Méditerranéenne», financé par l'Union Européenne, vise à relever le défi énergétique dans le secteur du bâtiment dans 10 pays au sud et à l'est de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoires Palestiniens, Tunisie, Turquie. Pour cela, MED-ENEC a adopté une approche intégrée travaillant à différents niveaux :

- Echange d'informations et d'expériences des acteurs des dix pays (Ministères, Agences d'Énergie, Ordres des Architectes et Ingénieurs, Associations, ONG, etc.), entre eux et avec des partenaires européens;
- Mise en place du site web [www.med-enec.com](http://www.med-enec.com) ;
- Soutien à l'amélioration du cadre réglementaire et incitatif;
- Soutien au secteur privé par des bourses de partenariat, des ateliers et expositions techniques et par la promotion des partenariats public-privé;
- Sensibilisation du public et du secteur privé.

De plus, MED-ENEC assiste 10 Projets Pilotes dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée qui démontrent les meilleures pratiques, les nouvelles technologies ainsi que les approches intégrées pour l'usage efficient de l'énergie dans différents types de bâtiments. Les Projets Pilotes ont été sélectionnés par un concours public et MED-ENEC a assisté techniquement et financièrement ces projets.

Actuellement tous les PP ont commencé leur processus de mise en œuvre : dans 7 projets les constructions sont terminées (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Palestine, Turquie) et trois projets (Maroc, Syrie, et Tunisie) sont dans la phase finale de construction.

## Bâtiment de démonstration inauguré à Alger

Le 13 juin dernier, un bâtiment de démonstration a été inauguré au Centre National d'Études et de Recherches Intégrées du Bâtiment (CNERIB) avec la présence des Directeurs Généraux du CNERIB, du CDER et de l'APRUE (Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie), ainsi que la Directrice de la Recherche et de la Construction au Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Le CNERIB, en coopération avec le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER), a construit un logement pilote avec le soutien financier et technique du programme MED-ENEC.

## Le concept énergétique du bâtiment

Les éléments du concept énergétique de ce projet pilote comprennent :

- L'utilisation de matériaux locaux (briques à terre stabilisée)
- L'isolation des murs, du plancher et du toit
- L'orientation adéquate du bâtiment, ventilation naturelle et ombrage
- Le double-vitrage
- Chauffe-eau et chauffage solaires
- Un éclairage à basse consommation



Bâtiment Pilote



Photos: Klaus Wenzel, MED-ENEC

Ces technologies permettent une économie d'énergie de l'ordre de presque

60%, comparé à une habitation classique similaire. Par ailleurs, un bâtiment de ce type réduit les rejets de CO2 d'environ 3-4 tonnes par an et ses coûts supplémentaires peuvent être limités à 10-15%, s'il est réalisé à grande échelle. Cette expérience réussie servira comme modèle pour les grands programmes de construction en project en Algérie.

## Contact et information:

### CNERIB

**Mr. Hamid AFRA**, Directeur Général  
Cité Nouvelle El-Mokrani Souidania - Alger  
Tél.: (021) 37.03.68 Fax: (021) 37.04.31  
afra\_hamid@yahoo.com  
www.aprue.org.dz

### CDER

**Mr. Abdelkrim Chena**, Head of Solar Thermal & Geothermal Division  
BP 62, Route de l'Observatoire, Bouzaréah, Alger  
Tél. : +213 21 901503 Fax: +213 21 901560

E-mail: chenaka@cder.dz  
www.cder.dz

### MED-ENEC

**Mr. Klaus Wenzel**,  
Chef d'Equipe  
MED-ENEC, Bureau Tunis  
12, Rue du Lac Turcana, Les Berges du Lac  
B.P. 753, 1080 Tunis, Tunisie  
Tél. : +216 71 860 472  
Fax: +216 71 860 719  
E-mail: med-enec@gnet.tn  
www.med-enec.com

## EuroMed Marché : Pour la promotion des instruments et mécanismes du marché euro-méditerranéen

*La conférence finale du programme Euro-Med Marché, a eu lieu en avril 2009 à Barcelone, et a permis de faire le point sur les progrès accomplis vers la mise en place d'une zone de libre échange, d'ici 2010, entre les pays de la région. Grâce à la mise en œuvre de ce programme, des avancées significatives ont été accomplies dans différents domaines, tels que le Protocole pan-euro-méditerranéen sur les règles d'origine, ou en matière de marchés publics. Une étude brochant la situation dans les 6 domaines, pour chacun des partenaires méditerranéens, et pour l'ensemble de la région, a été élaborée.*

L'Algérie a bénéficié de nombreuses activités organisées dans le cadre du programme, et plus particulièrement de voyages d'étude et de séminaires. Les principaux thèmes traités concernaient les règles d'origine, l'audit et la comptabilité, la protection des données personnelles et la concurrence. La plupart des participants étaient des fonctionnaires des administrations des finances, du commerce et de l'industrie, ainsi que de la Cour

des comptes. Des représentants du secteur productif et d'associations professionnelles ont également participé aux séminaires.

Ce programme de coopération industrielle financé par la Commission européenne (CE) au bénéfice de l'ensemble des 37 Partenaires euro-méditerranéens (27 Etats membres de l'UE + 10 Pays méditerranéens) et d'une durée initiale de 3 ans, s'inscrit dans le volet de la Déclaration de Barcelone, de novembre 1995, visant la création dans le pourtour méditerranéen d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010.

Dans ce programme régional, une série de 8 domaines prioritaires relatifs au Marché unique et à la zone de libre échange, ont été définis :

- Libre circulation des marchandises
- Douanes, fiscalité et règles d'origine
- Marchés publics
- Services financiers
- Droits de propriété intellectuelle
- Protection des données personnelles

et commerce électronique

- Audit et comptabilité
- Règles de concurrence.

Le programme comportait initialement deux phases : une première phase d'information, sur la situation dans l'UE et les pays méditerranéens dans ces domaines, et une deuxième phase de formation et d'établissement de réseaux, et enfin la conférence de clôture qui a eu lieu en avril 2009 à Barcelone.

Au cours de sa mise en œuvre, le programme a permis des échanges d'information et d'expérience entre les partenaires méditerranéens dans les domaines suivants: l'action législative et l'interprétation commune des règles; l'organisation de formation; la mise en œuvre d'assistance technique ciblée sur les besoins des pays méditerranéens; et surtout la création de réseaux et de liens de coopération entre les administrations de tous les pays concernés.



Le Programme aura finalement eu une durée de 6 ans après plusieurs prolongations. La période supplémentaire a été consacrée à la poursuite des rencontres des professionnels des 37 pays euro-méditerranéens sur les différents

thèmes retenus (Audit et comptabilité, Concurrence, Coopération douanière et lutte contre la contrefaçon et la piraterie ; Droits de la propriété intellectuelle, Marchés publics et Services financiers).

## Un état des lieux fin 2008 des activités couvertes par le programme

Activité	Séminaire intra-régional pour l'Algérie, le Liban et la Syrie sur les règles d'origine pan-euro-méditerranéennes Ce séminaire sur mesure devrait contribuer : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ à faciliter la compréhension et l'interprétation du protocole sur les règles d'origine pan-euro-méditerranéennes;</li> <li>■ à développer davantage les contacts entre les administrations des pays impliqués dans le séminaire;</li> <li>■ à encourager l'échange d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques.</li> </ul>
Date	17-20/01/2005
Ville	Beyrouth
Activité	Visite d'études sur les Règles d'origine de 2 fonctionnaires algériens : l'objectif principal de la visite est de permettre à l'administration algérienne de se mettre à niveau par rapport au système pan-euro-méditerranéen des règles d'origine afin de s'intégrer dans l'Accord d'association conclu avec l'Union européenne et en particulier sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ structures en charge de la question des règles d'origine (Ministère et services des douanes français) ;</li> <li>■ rôles impartis à chacune des structures ;</li> <li>■ programmes de formation existants en matière de règles d'origine et possibilités d'engager une coopération dans ce domaine;</li> <li>■ opérations de contrôle de l'origine et moyens dont disposent les services des douanes.</li> </ul>
Date	02-04/02/2005
Ville	Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - Paris
Activité	Séminaire intra-régional pour l'Algérie, le Liban et la Syrie : l'application du Protocole pan-euro-med sur les règles d'origine 8 participants algériens des Ministères du Commerce, de l'Industrie et de la DG des Douanes
Date	03-06/04/2006
Ville	Damas
Activité	Séminaire intra-régional sur Audit et comptabilité, Alger, pour l'Algérie, le Liban et la Syrie 13 participants algériens des Ministères de l'Industrie, des Finances ; de la Cour des comptes et d'entreprises privé et de bureau comptables
Date	28/02-03/03/2005
Ville	Alger
Activité	Visite d'études d'un fonctionnaire algérien en Italie
Date	28/02-04/03/2005
Ville	Institut de Production Industrielle-Bruxelles
Activité	Visite d'études d'un fonctionnaire algérien à l'Autorité de concurrence espagnole
Date	08-08/06/2005
Ville	Autorité de concurrence espagnole - Madrid
Activité	Visite d'études d'un fonctionnaire algérien auprès des instances comptables belges, 6-8 juillet 2005
Date	06-08/07/2005
Ville	Institut des Réviseurs d'entreprises - Bruxelles

# Intégration du marché du gaz euro-méditerranéen

## La Commission approuve un budget de 5,5 millions d'euros

La Commission européenne a approuvé un budget de 5,5 millions d'euros pour la deuxième phase du Projet d'intégration du marché du gaz euro-méditerranéen. Le projet qui s'inscrit dans un souci croissant de sécurité énergétique, contribue à l'avancée du principal objectif de la Déclaration de Barcelone de 1995 en vue de l'intégration économique régionale, comme souligné par les ministres lors de la dernière conférence ministérielle de l'UPM. Ces derniers ont également insisté sur la nécessité d'une meilleure harmonisation des politiques énergétiques et des cadres réglementaires et d'un renforcement des interconnexions de gaz et d'électricité.

*«L'objectif général est d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement en énergie dans la région et dans l'UE en stimulant l'intégration des marchés énergétiques entre tous les pays partenaires. Le but étant une meilleure intégration régionale du marché énergétique en général et notamment du marché gazier, dans les pays partenaires», ont affirmé les ministres.*

Le projet s'articule autour de deux axes prioritaires:

■ Le premier correspond à la seconde phase du projet du marché euro-arabe du gaz dans le Mashreq (EAMGM, *Euro-Arab Mashreq Gas Market*), dont la première partie prendra fin en décembre 2009. La deuxième phase s'appuiera sur cette expérience tout en œuvrant à l'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires dans les pays partenaires et avec l'UE.

Le budget total pour cet axe sera d'une valeur de 6 millions d'euros pour une période de trois ans (2010-2012), la Commission européenne y contribuant à hauteur de 5 millions d'euros, tandis qu'environ 1 million d'euros proviendra des pays partenaires grâce à des contributions financières ou en nature.

■ Le deuxième axe est la continuation du soutien de la CE à la coopération entre les régulateurs énergétiques EuroMed par le biais

du projet MEDREG. Le budget total pour ce deuxième axe sera de 500 000 euros.

Avec une durée de trois ans, les deux composantes du projet commenceront au début de l'année prochaine.

**Pour Plus d'information sur le projet:**

**La Décision de la Commission approuvant la seconde partie du programme d'action annuel 2009 en faveur de la région méditerranéenne:**

[http://ec.europa.eu/europeaid/documents/aap/2009/aap\\_2009\\_enpi-s\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/documents/aap/2009/aap_2009_enpi-s_fr.pdf)

**Marché euro-arabe du gaz dans le Mashreq:**

[http://ec.europa.eu/europeaid/documents/aap/2009/af\\_aap\\_2009\\_enpi-s.pdf](http://ec.europa.eu/europeaid/documents/aap/2009/af_aap_2009_enpi-s.pdf)

**EAMGM**

[http://www.enpi-info.eu/mainmed.php?id=94&id\\_type=10&lang\\_id=469](http://www.enpi-info.eu/mainmed.php?id=94&id_type=10&lang_id=469)

**MEDREG**

[http://www.enpi-info.eu/mainmed.php?id=28&id\\_type=10](http://www.enpi-info.eu/mainmed.php?id=28&id_type=10)

## EuroMed migration II : Reprise des sessions de travail

*Le projet régional sur la migration dans l'espace euro-méditerranéen « EuroMed Migration II », qui est doté d'un budget de 5 millions d'euros, s'inscrit dans un programme du secteur de la justice et des affaires intérieures, approuvé en 2006, qui comprend deux autres projets régionaux se rapportant au domaine de la justice et de la coopération policière: «EuroMed Justice II» et «EuroMed Police II».*

Ce projet repose sur le partenariat euro-méditerranéen qui a démarré avec la déclaration de Barcelone (1995), puis a évolué avec le programme de travail quinquennal convenu lors du sommet de Barcelone (28 novembre 2005). Ce programme appelle à renforcer la coopération dans des domaines tels que l'immigration, l'intégration sociale, la justice et la sécurité en adoptant une approche globale et intégrée soulignant la nécessité d'améliorer la coopéra-

tion concrète au niveau régional.

Le projet tient compte des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> conférences euro-méditerranéennes des ministres des Affaires étrangères (Tampere, 27 et 28 novembre 2006 et Lisbonne, 5 et 6 novembre 2007), qui ont souligné deux nécessités: renforcer la gestion des flux migratoires d'une manière globale, intégrée et équilibrée bénéficiant aux peuples euro-méditerranéens et intensifier la coopération dans des domaines tels que l'immigration régulière, les liens entre migration et développement. ainsi que la lutte contre l'immigration illégale.

De plus, le projet EuroMed Migration II contribuera à la mise en œuvre de certaines des activités approuvées lors de la première réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur l'immigration, qui s'est tenue les 18 et 19 novembre 2007 au Portugal

(Algarve) qui a abouti à des conclusions politiques et opérationnelles confirmant l'importance d'une coopération concrète dans ces différents domaines.

Plusieurs sessions des groupes de travail ont eu lieu au cours de l'année 2009 notamment autour de différents thèmes liés à la question de la migration, tels que «quelle politique de l'intégration?», «Politiques globales de rapprochement», «accès financiers pour les envois de fonds», «quelle stratégie contre la fuite des cerveaux», «gestion des flux mixtes et «diasporas et développement». Deux autres sessions de travail sont également programmées pour le mois de septembre 2009 et aborderont «La coopération transfrontalière dans le domaine de la migration», ainsi que «droit interne et institutions nationales concernées par la migration».

## Le Partenariat Stratégique Afrique - Union européenne

*L'Afrique et l'Europe sont liées par l'histoire, la géographie, un avenir commun, ainsi que par une communauté de valeurs sur le respect des droits de l'homme, de la liberté, de l'égalité, de la justice, de la solidarité, et de l'Etat de droit et la démocratie, qui sont consacrés dans les accords internationaux qui les lient, ainsi que dans les textes constitutifs de leurs Unions respectives.*

Lors de la réunion des Chefs d'Etat et de gouvernement de Lisbonne, en décembre 2007, une nouvelle ère des relations entre l'Afrique et l'Union européenne s'est ouverte. Une stratégie commune et un partenariat stratégique renforcé ont été définis en commun, ainsi qu'un Plan d'action pour la période 2008-2010. Ils définissent des objectifs qui dépassent le cadre traditionnel des relations entre l'Union africaine et l'Union européenne.

L'UE reste le principal partenaire du développement de l'Afrique, mais cette coopération, à travers le partenariat stratégique s'oriente vers plus de réciprocité, dans l'intérêt des deux parties, en termes sociaux, économiques et politiques. Le



La conférence de Lisbonne - Décembre 2007. Les Présidents Barroso et Ping

Partenariat vise à combler la fracture de développement entre l'Afrique et l'Europe par le renforcement de la coopération économique et la promotion du développement durable.

Les quatre principaux objectifs du partenariat stratégique sont les suivants :

- Le renforcement du partenariat politique entre l'Afrique et l'Union européenne en vue de renforcer les liens institutionnels et de répondre aux grands défis de notre temps, à savoir, la paix et la sécurité, les migrations et le

développement, et la promotion d'un environnement sain.

- Renforcer et promouvoir la paix, la sécurité, la gouvernance démocratique, les libertés fondamentales, l'égalité entre les hommes et les femmes, un développement économique durable, et faire en sorte que l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints dans tous les pays d'ici à 2015.

- Coopérer pour promouvoir un système de multilatéralisme efficace, doté d'institutions fortes, représentatives et légitimes, et ainsi faire face ensemble aux défis mondiaux et aux préoccupations communes.

- Faciliter et promouvoir un partenariat axé sur les personnes, en associant étroitement les acteurs non-étatiques afin de leur donner un rôle actif dans le processus de développement, de consolidation de la démocratie, de prévention des conflits et de reconstruction.

## Le plan d'action 2008-2010

*Afin de mettre en œuvre les engagements du Partenariat Stratégique, plusieurs cadres spécifiques ont été définis autour des thèmes suivants : la paix et la sécurité ; la gouvernance démocratique et les droits de l'homme ; le commerce, l'intégration régionale et les infras-*

*tructures ; les objectifs du millénaire ; l'énergie et, enfin, le changement climatique.*

De nombreuses activités ont été développées et mises en œuvre conjointement au niveau continental, régional ou national



Inauguration de la station satellitaire par le Dr Jean Ping, Président de la Commission de l'UA



dans le cadre des programmes de coopération mis en œuvre par la Commission européenne, de même que dans les instances de dialogue politique. Plus de deux tiers des activités convenues à Lisbonne ont maintenant été lancées.

Le montant dédié sur fonds communautaires, à l'appui à la Paix et à la Sécurité en Afrique atteint près de 1 milliards d'euros.

En ce qui concerne la gouvernance et les droits de l'homme, les activités ont concerné, entre autres, le renforcement de la coopération en matière d'observation électorale, le dialogue avec la société civile sur les droits de l'homme, la lutte contre la corruption, l'appui politique et financier au Mécanisme africain de revue par les pairs, ainsi que diverses activités dans le domaine culturel.

Pour l'intégration régionale et les infrastructures, des appuis importants ont été prévus dans les documents de stratégie régionaux, dont plus de 3 milliards d'euros pour le financement de 8 corridors de transports.

En ce qui concerne les objectifs du Mil-

lénaire pour le Développement, de nombreux programmes concernent la sécurité alimentaire, le secteur des médicaments, la santé reproductive et la lutte contre le VIH/SIDA. Par exemple, le programme «Better Training for Safer Food in Africa» lancé le 3 avril 2009 par les Commissaires pour l'Agriculture et le dé-

veloppement rural de l'UA Mme Rhoda Peace Tumusiime, et de l'UE Mme Androulla Vassiliou.

Dans le domaine de l'énergie, le Programme d'intégration des marchés de l'électricité au Maghreb est en cours, tandis qu'au niveau continental un travail est en cours en vue de la standardisation et l'intégration des marchés énergétiques.

Pour ce concerne le changement climatique, le 29 avril dernier, le Dr Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine, a inauguré la station de réception d'images satellitaires UA-AMESD. Financé à hauteur de 21 millions d'euros par le Fonds européen de développement, ce projet est la première mesure environnementale concrète prise dans le cadre du partenariat stratégique Afrique-UE.

Le programme contribuera à améliorer la vie et les perspectives d'avenir de plus de 350 millions d'habitants, de 46 pays africains qui sont actuellement confrontés à la pauvreté et à des conditions de vie difficiles, et qui dépendent en grande partie de leur environnement pour subsister. Par ailleurs, des avancées importantes ont été faites pour la préparation du programme « la Barrière verte au Sahara et au Sahel ». En matière de migration, emploi et mobilité, les travaux ont porté sur le financement du centre de gestion des migrations au Mali et de plusieurs observatoires dans différents pays d'Afrique, l'établissement d'un réseau « EU/Africa diaspora » destiné à améliorer et faciliter le dialogue avec la diaspora africaine en Europe, et d'augmenter son implication dans le développement des pays d'origine. Par ailleurs, la Commission de l'UA a lancé une initiative contre le trafic des êtres humains et le crime organisé.

Un séminaire sur les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la Stratégie aura lieu fin septembre à Addis Abeba.

<http://africa-eu-partnership.org>



Inauguration de la station de réception d'images satellitaires UA-AMESD

## Le partenariat UA-UE sur le changement climatique

L'étude de préféabilité du programme « Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel » a été présentée aux partenaires lors d'un atelier organisé à Ouagadougou, le 23 juin 2009

Si le changement climatique affecte tous les pays, il faut s'attendre à ce que les pays les moins avancés et les pays en développement vulnérables soient les premiers et les plus durement touchés. L'Afrique sera particulièrement touchée en termes de sécurité alimentaire, d'approvisionnement durable en eau et de phénomènes météorologiques extrêmes tels qu'inondations, sécheresses et risques de désertification. La situation économique et les moyens de subsistance d'un nombre croissant de communautés, de pays et de sous-régions d'Afrique continuent de se détériorer en raison de l'avancée du désert liée en partie au changement climatique et aux processus locaux de dégradation des sols.

Dans l'immédiat sur le continent africain, les études constatent une augmentation de la variabilité du temps. Pour le futur, elles prévoient une augmentation de la température de 0,2°C par décennie à plus de 0,5°C par décennie, soit une augmentation entre 3 et 4°C d'ici 2100 comparé avec la période 1980 – 1999 ainsi que des changements à long terme dans les modèles pluviométriques.

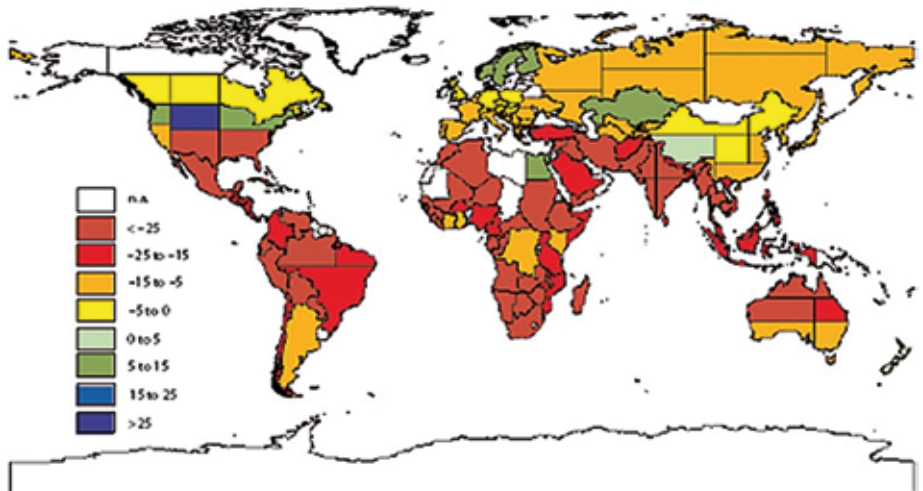
Face à ces risques, l'Afrique et l'UE se sont engagées dans un partenariat prévoyant un dialogue, une coopération et des échanges sur l'adoption de mesures concrètes permettant de lutter contre le changement climatique, ainsi qu'un cadre effectif pour la tenue de délibérations sur une vision commune aux deux parties. Ce partenariat tiendra compte d'initiatives africaines comme le programme ClimDev Afrique (Infor-



mations climatiques pour les besoins du développement en Afrique) et de la nécessité de mettre en œuvre et de continuer à développer les instruments liés au changement climatique, en particulier la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de 1992 et le protocole de Kyoto, mais également la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD); il constituera par ailleurs un cadre intégré pour la coopération Afrique-UE sur le changement climatique.

L'initiative «Grande Muraille Verte» a été proposée par l'ancien Président de la République du Nigeria, son Excellence Olusegun Obasanjo et adoptée initialement par la 7<sup>ème</sup> Conférence des Leaders et Chefs d'États de la Communauté sahélo-sahariennes (CEN-SAD) tenue à Ouagadougou, au Burkina-Faso, en juin 2005 et, plus tard, par le 5<sup>ème</sup> Sommet ordinaire de l'Union africaine tenu en juillet 2005 à Syrte, en Libye.

La Commission de l'Union africaine a élaboré un document de définition du concept en étroite collaboration avec ses partenaires. Celui-ci a été soumis aux Leaders et Chefs d'États et adopté lors de leur huitième session ordinaire à Addis-Abeba, en Éthiopie, en janvier 2007. Il a été demandé à la République du Sénégal de préparer un «Plan d'action pour la mise en œuvre du Programme Grande Muraille Verte au Sahel et au Sahara»



Impacts prévus des changements climatiques sur la production agricole dans le monde

Source: Cline 2007



Les premières propositions pour stopper la désertification s'orientaient vers la plantation massive d'arbres. Aujourd'hui les recherches préfèrent encourager l'adoption de pratiques de gestion durable des terres qui:

- Réhabilitent les cultures, les pâturages, les parcours et les terres arborées dégradées
- Protègent les zones spécifiques de l'ensablement
- Contribuent à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets

Les pays partenaires potentiels sont l'Algérie, le Burkina Faso, Djibouti, l'Éthiopie, le Mali, le Niger, le Sénégal et la Tunisie.

Cette initiative a le soutien au plus haut niveau politique. L'étude financée par la CE propose des initiatives intersectorielles (agriculture, foresterie, eau, terre, éducation, finance), «de bas en haut» et valorisant le savoir faire local tout en encourageant les innovations des agriculteurs. Il s'agit de se focaliser sur la possibilité d'assurer aux utilisateurs finaux des bénéfices économiques rapides, tout en fournissant une durabilité



environnementale à long terme. La communication à tous les niveaux en utilisant une variété de médias, doit être un élément clé de cette initiative.

## Centre Africain d'Etudes et de recherches sur le terrorisme (CAERT) : Visite à Alger de M. Gilles de Kerchove, Coordinateur de l'UE chargé de la lutte anti-terrorisme

M. Gilles de Kerchove s'est rendu à Alger du 16 au 19 juin 2009 à l'invitation de SEM. Boubacar Gaoussou Diarra, Directeur du Centre Africain d'Etude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) afin de participer au séminaire organisé par cette institution de l'Union africaine, sur le renforcement des capacités des Etats d'Afrique de l'Ouest en matière de renforcement des systèmes judiciaires dans la lutte anti-terroriste. Il a également participé, ainsi que d'autres partenaires du CAERT, tels que les représentants de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations unies, à la troisième réunion des points focaux du CAERT en Afrique.

Ces réunions ont été présidées par M. Ramtane Lamamra, Commissaire Paix et



Les participants à la troisième réunion des points focaux du CAERT

Sécurité de la Commission de l'Union Africaine.

L'un des objectifs de la réunion des points focaux du CAERT était de valider le plan d'activité du Centre pour les années 2010-2013 autour duquel s'organiserait le travail du CAERT, dans le cadre de son mandat, avec comme priorités la formation, l'information et le renforcement des capacités en matière de lutte anti-terroriste.

Comme indiquait M. Diarra dans son discours d'ouverture, les progrès constatés en Afrique en matière de démocratie, de gouvernance économique et d'intégration sont « confrontés à des défis sécuritaires qui entravent cette intégration ».

Tous les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de baser la lutte anti-terroriste sur la prévention mais aussi sur la collaboration et la coordination des actions de tous les pays.

Lors de son séjour en Algérie, M de Kerchove a également rencontré les autorités algériennes ainsi que des représentants des Etats membres de l'Union européenne.

## Les 5 ans de la Commission Barroso : Un bilan plus que satisfaisant

*Le mandat de la Commission européenne actuelle, entamé en novembre 2004, s'achèvera à la fin du mois d'octobre prochain. A cette occasion, un bilan détaillé a été présenté en avril dernier. Il faut rappeler que la Commission européenne est l'une des institutions clés de l'Union européenne (UE). Elle a le monopole de l'initiative, elle est le moteur qui met en œuvre les politiques de l'UE et veille à l'application correcte des traités et de la législation européenne, en menant des politiques communes et en assurant la gestion de fonds.*



La commission Barroso

Durant ces 5 années de mandat, la Commission, présidée par Monsieur José Manuel Barroso, a réussi à faire adopter plus de 470 propositions. Ainsi de nouveaux actes législatifs majeurs ont été adoptés afin de placer le marché unique au service des citoyens notamment en renforçant les droits des passagers, en réduisant les coûts d'utilisation des téléphones portables ou en facilitant les paiements transfrontaliers. Elle a également simplifié le corpus législatif de l'UE en proposant de supprimer près de 10% des actes, devenus inutiles, elle a, par ailleurs, allégé les contraintes administratives pesant particulièrement sur les petites et moyennes entreprises.

Commentant ce bilan, le président Barroso a déclaré « Cette Commission, la première à travailler dans une Union élargie de vingt-sept États membres, a dû relever quelques-uns des défis les plus importants que l'Union ait jamais rencontrés, en une période de bouleversements économiques et sociaux considérables. Notre

bilan montre que nous avons réussi à préserver les valeurs et les objectifs essentiels qui sont à l'origine du succès de l'Union européenne et que nous léguons une contribution importante au futur développement du projet européen. »

Il faut souligner que la Commission Barroso a été confrontée, dès sa nomination, à plusieurs défis et non des moindres notamment le plus important élargissement de l'UE et la crise financière mondiale. Elle a eu à gérer un quasi-doublement du nombre d'États membres (10 nouveaux pays). Ce qui a renforcé le dynamisme et la diversité de l'UE mais a nécessité un important travail d'adaptation avec de nouveaux États aux traditions politiques et expériences historiques différentes ainsi que des divergences en matière de développement économique. De défi, cet élargissement historique est en train de devenir un atout pour le renforcement et la prospérité de l'UE en relançant la dynamique économique.

L'autre défi a surgi en 2008 avec la grave crise financière mondiale qui a entraîné une récession économique. La Commission a été la première institution internationale à présenter un plan de relance crédible, de même qu'elle a été la première

à proposer des mesures en matière d'actifs dépréciés, de recapitalisation ou d'aides d'État, ainsi que des mesures visant à passer du sauvetage à la relance dans certains secteurs comme celui de l'automobile. Grâce à la mise en œuvre des recommandations du rapport de Larosière, la

Commission est d'ailleurs le fer de lance de la lutte contre la crise, tant au niveau du G-20 qu'au niveau européen.

Il faut souligner que l'existence d'un marché unique européen et les réformes économiques de ces dernières années et notamment le plan européen pour la relance économique ont permis à l'UE de mieux faire face à la crise économique et sociale actuelle. Ce plan assure un juste équilibre entre des mesures immédiates et les exigences d'une croissance durable à long terme et il s'accompagne d'un remaniement profond du système financier européen et exploite au maximum le rôle du marché unique, qui représente l'un des principaux moteurs de la relance économique européenne.

Par ailleurs, la Commission Barroso est aussi à l'origine de la réorientation de l'approche européenne en matière de changement climatique et de politique énergétique. L'Europe est la première économie au monde à mettre en place des mesures juridiquement contraignantes qui lui permettront, d'ici à 2020, de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre, d'augmenter de 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique et

d'accroître de 20 % le rendement énergétique.

Au plan diplomatique, la Commission européenne a œuvré sans relâche afin de peser sur l'évolution de l'environnement mondial, afin d'apporter des réponses aux crises politiques, aux problèmes mondiaux de la pauvreté, de l'environnement, de la santé ainsi qu'aux questions de migration et de sécurité avec le Pacte européen sur l'immigration et l'asile. Elle a misé sur la stabilité régionale dans le voisinage de l'UE (notamment en Méditerranée) et favorisé le développement de partenariats ambitieux et efficaces avec certains pays, afin de dé-

fendre les intérêts et les valeurs de l'Union européenne. L'Europe a ainsi contribué à résoudre les crises qui ont secoué la Géorgie, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Le président Barroso vient d'adresser au Parlement européen les grandes orientations politiques pour le mandat de la prochaine Commission européenne où il souhaite «une Europe qui place les citoyens au cœur de son projet stratégique et s'emploie à faire rayonner les valeurs et les intérêts européens dans le monde, une Europe qui favorise le développement de nouvelles sources de croissance et fait progresser une réglementation intelligen-

te en vue de marchés sains au service des citoyens, une Europe, enfin, de la liberté et de la solidarité. «Parmi les objectifs à court et moyen terme, il s'agit notamment de :

- garantir une sortie de crise efficace;
- être à la pointe de la lutte contre le changement climatique;
- développer de nouvelles sources de croissance durable et de cohésion sociale ;
- faire avancer l'Europe des citoyens;
- ouvrir une nouvelle ère pour l'Europe en tant qu'acteur global.»

## Sommet européen : Poursuite de l'action de lutte contre la crise économique et financière

*Lors du Conseil européen des 18 et 19 juin 2009 à Bruxelles, les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont réunis afin de discuter, entre autres, des suites de la crise économique et financière.*

Face à la récession la plus profonde qu'a connu le monde depuis la deuxième guerre mondiale, le Conseil européen a de nouveau montré que l'Union était déterminée à dépasser les difficultés actuelles et à se tourner vers l'avenir en prenant des décisions pour résoudre rapidement et efficacement les problèmes cruciaux du moment.

En ce qui concerne le **Traité de Lisbonne** qui offrira un cadre plus efficace à l'action de l'Union, les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont mis d'accord sur des garanties juridiques destinées à répondre aux préoccupations du peuple irlandais, préparant

ainsi la voie d'une nouvelle consultation de celui-ci au sujet du traité. Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont également entrepris les premières démarches du processus de désignation du Président de la prochaine Commission.

La **crise économique** continue de revêtir une importance capitale pour les citoyens. Les mesures d'envergure prises jusqu'ici pour soutenir le secteur bancaire et, plus généralement, l'économie réelle ont permis d'éviter un effondrement financier et de laisser entrevoir la perspective d'une croissance réelle. L'UE est intervenue dans les domaines où une action était nécessaire pour rétablir la stabilité financière, améliorer la réglementation et la surveillance des services financiers et soutenir l'économie et l'emploi, tout en travaillant de concert avec ses partenaires internationaux. Une crise d'ampleur mondiale appelle des réponses

au niveau mondial. Une action concertée et une coordination tant au niveau de l'UE qu'au niveau national constituent la pierre angulaire de la stratégie établie par l'Europe pour favoriser la relance et rétablir la croissance. Parallèlement, l'UE a entrepris un important travail législatif se rapportant plus particulièrement aux agences de notation de crédit, à la solvabilité des compagnies d'assurances, aux exigences de fonds propres des banques, aux paiements transfrontaliers et à la monnaie électronique.

Le Conseil européen a pris plusieurs décisions afin d'aboutir à la création d'une **nouvelle architecture de surveillance financière** pour protéger le système financier européen contre les risques futurs et afin que les erreurs du passé ne puissent jamais se reproduire. Compte tenu de l'ampleur de la crise financière et économique et des facteurs qui en sont à l'origine.

## Election de nouveau Parlement européen

### Les députés prêts pour affronter les nouveaux défis

Les 492 millions de citoyens des 27 États membres de l'Union européenne ont élu début juin les 736 députés qui les représenteront au Parlement européen. Le parlement a tenu ses premières séances pour renouveler ses représentants au sein de ses organes intérieurs.

Cette élection est importante à plus d'un titre. Le Parlement européen s'est transformé, au fur et à mesure de

l'adoption des nouveaux traités, en une institution clé dans l'Union européenne. Il est colégislateur, il dispose d'un pouvoir budgétaire et il joue un rôle de contrôle démocratique sur toutes les instances européennes. Il s'est, par ailleurs, imposé comme une véritable tribune internationale à laquelle de nombreux dirigeants viennent s'exprimer. Au fil des années, il est devenu l'interprète des actions extérieures et intérieures de l'Union.

Cette nouvelle législature s'ouvre dans un monde en proie notamment à une crise financière qui s'est transformée en crise économique mondiale et un changement climatique qui pourrait à terme menacer les équilibres de la nature. Les 736 députés européens récemment élus devront faire face à ces défis et à de nombreux autres aussi déterminants.

## Jerzy Buzek, un ancien dirigeant du syndicat Solidarnosc à la tête du Parlement européen

Monsieur Jerzy Buzek, eurodéputé polonais, candidat du Parti populaire européen (PPE, le groupe le plus important) a été élu, dès le 1er tour, à une large majorité de 555 voix, soit 86% des 644 suffrages exprimés. Le mandat du Président est fixé à deux ans et demi renouvelables, soit une demi-législature.

Pour la première fois, un candidat d'un pays de l'Europe de l'Est a été élu président du Parlement européen. Relevant la portée symbolique de son élection, vingt ans après la chute du mur de Berlin et dix ans à peine après l'adhésion de son pays à l'UE en même temps que sept autres pays d'Europe centrale et orientale, M. Buzek a déclaré «Je considère mon élection comme un signal pour les pays de l'Est et un hommage aux citoyens qui ne se sont pas soumis à un système hostile». Membre du syndicat indépendant et autonome «Solidarność» depuis 1980,

M. Buzek a été le président du premier congrès national des délégués en 1981 et a participé aux structures régionales et nationales clandestines du syndicat. Après la chute du mur de Berlin, il a été Premier ministre de Pologne et membre du parlement polonais (Sejm) dans les années 1997-2001; il a aussi conduit la Pologne sur la voie de l'intégration dans les structures de l'OTAN en 1999. Député au Parlement européen à la précédente législature (2004-2009), il a été élu avec le plus grand nombre de voix en Pologne. Au sein du Parlement européen, il était Rapporteur pour le septième Programme-cadre de recherche

et de développement technologique ainsi que pour le Plan stratégique européen pour les technologies énergétiques.



Jerzy Buzek, nouveau président du parlement européen

## Les grands équilibres politiques restent inchangés

Les résultats des élections de cette septième législature n'ont pas apporté de changements significatifs à la répartition des sièges entre les grands groupes politiques du PE. Le Parti populaire européen (PPE) a conforté sa position dominante alors que, son concurrent direct, les socialistes européens, ont marqué le pas. Le seul changement notable est le renforcement des écologistes du groupe Verts/Alliance libre européenne. Cela correspond à une tendance générale que l'on a pu observer au cours des dernières élections au niveau national dans de nombreux Etats membres.

Les membres du Parlement européen ne siègent pas par nationalité mais selon des

groupes qui correspondent à leur sensibilité politique. Ces groupes politiques détermineront, pour une large part, l'agenda politique du Parlement européen dans les mois et années à venir. Ils jouent un rôle important dans la mesure où ils définissent notamment des consignes de vote sur les sujets majeurs, et négocient des accords politiques. Par ailleurs, leurs leaders forment, avec le Président du Parlement, un organe appelé «Conférence des présidents» qui décide entre autres, de l'agenda des sessions plénières de l'institution.

Le Parlement européen nouvellement élu compte sept groupes politiques présidés chacun par :

Parti populaire européen (PPE) :

**Joseph Daul**

Alliance progressive des socialistes et des démocrates (S & D) :

**Martin Schulz**

Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE) :

**Guy Verhofstadt**

Verts/Alliance libre européenne :

**Daniel Cohn-Bendit et Rebecca Harms**

Conservateurs et réformateurs européens :

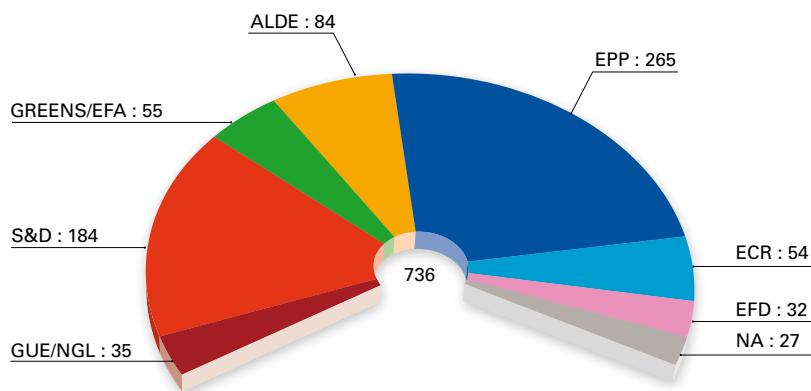
**Michał Kamiński**

Groupe confédéral de la gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique :

**Lothar Bisky**

Europe de la liberté et de la démocratie :

**Francisco Speroni et Nigel Farage**



Répartitions des sièges entre les différents groupes du Parlement

**EPP** : Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens)

**S&D** : Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen

**ALDE** : Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

**GREENS/EFA** : Groupe des Verts/Alliance libre européenne

**ECR** : Conservateurs et Réformistes européens

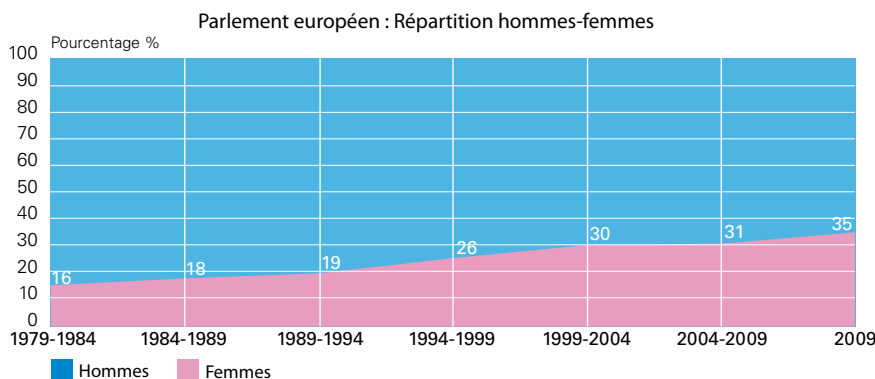
**GUE/NGL** : Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique

**EFD** : Groupe Europe de la liberté et de la démocratie

**NA** : Non inscrits

### Les femmes plus présentes que jamais

Enfin, il faut relever que près de la moitié des députés de ce scrutin sont des nouveaux venus et que les femmes représentent 35%, la proportion la plus élevée que le Parlement ait jamais connue.



## Les commissions parlementaires ont élu leurs présidents et vice-présidents

Le Parlement dispose de 20 commissions permanentes et deux sous-commissions. Ces commissions couvrent des questions aussi diverses que les affaires étrangères, l'énergie, l'agriculture, la culture ou l'éducation. Elles constituent en quelque sorte le «moteur de la salle des machines» légis-

lative du Parlement. Elles sont chargées de préparer le travail législatif en vue des sessions plénières. Chaque commission est composée de 24 à 76 eurodéputés et reflète plus ou moins le poids de chaque groupe politique au Parlement.

Voici la liste complète de tous les présidents et vice-présidents des commissions parlementaires élus pour cette 7<sup>ème</sup> législature :

### Affaires étrangères

Président: Gabriele Albertini (PPE, Italie)  
Vice-présidents: Fiorello Provera (EFD, Italie), Ioan Mircea Pașcu (S&D, Roumanie), Dominique Baudis (PPE, France), Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL, France)

### Développement

Présidente: Eva Joly (Verts/ALE, France)  
Vice-présidents: Michèle Striffler (PPE, France), Nirj Deva (ECR, UK), Iva Zanicchi (PPE, Italie), Corina Cretu (S&D, Roumanie)

### Commerce international

Président: Vital Moreira (S&D, Portugal)  
Vice-présidents: Cristiana Muscardini (PPE, Italie), Robert Sturdy (ECR, Royaume-Uni), Pawel Ksawery Zalewski (PPE, Pologne), Yannick Jadot (Verts/ALE, France)

### Budgets

Président: Alain Lamassoure (PPE, France)  
Vice-présidents: Jutta Haug (S&D, Allemagne), Alexander Alvaro (ADLE, Allemagne), Jean-Luc Dehaene (PPE, Belgique), Ivaylo Kalfin (S&D, Bulgarie)

### Contrôle budgétaire

Président: Luigi de Magistris (ALDE, Italy)  
Vice-présidents: Bart Staes (Verts/ALE, Belgique), Jean-Pierre Audy (PPE, France), Boguslaw Liberadzki (S&D, Pologne), Tamás Deutsch (PPE, Hongrie)

### Affaires économiques et monétaires

Présidente: Sharon Bowles (ADLE, Royaume-Uni)  
Vice-présidents: José Manuel García-Margallo y Marfil (PPE, Espagne), Arlene McCarthy (S&D, Royaume-Uni), Theodor Dumitru Stolojan (PPE, Roumanie), Edward Scicluna (S&D, Malte)

### Emploi et affaires sociales

Présidente: Pervenche Beres (S&D, France)  
Vice-présidents: Elisabeth Lynne (ADLE, Royaume-Uni), Ilda Figueiredo (GUE/NGL, Portugal), Elisabeth Schroedter (Verts/ALE, Allemagne), Thomas Mann (PPE, Allemagne)

### Environnement, santé publique and sécurité alimentaire

Président: Jo Leinen (S&D, Allemagne)

Vice-présidents: Corinne Lepage (ADLE, France), Carl Schlyter (Verts/ALE, Suède), Boguslaw Sonik (PPE, Pologne), Dan Jørgensen (S&D, Danemark)

### Industrie, recherche et énergie

Président: Herbert Reul (PPE, Allemagne)  
Vice-présidents: Patrizia Toia (S&D, Italie), Jens Rohde (ALDE, Danemark), Anni Podimata (S&D, Grèce), Evzen Tosenovsky (ECR, République tchèque)

### Marché intérieur et protection des consommateurs

Président: Malcolm Harbour (ECR, Royaume-Uni)  
Vice-présidents: Eija-Ritta Korhola (PPE, Finlande), Bernadette Vergnaud (S&D, France), Lara Comi (EPP, Italie), Louis Grech (S&D, Malte)

### Transports et Tourisme

Président: Brian Simpson (S&D, Royaume-Uni)  
Vice-présidents: Dominique Riquet (PPE, France), Peter van Dalen (ECR, Pays-bas), Silvia Adriana Țicău (S&D, Roumanie), Dieter-Lebrecht Koch (PPE, Allemagne)

### Développement régional

Présidente: Danuta Hübner (PPE, Pologne)  
Vice-présidents: Giorgos Stavrakakis (S&D, Grèce), Markus Pieper (PPE, Allemagne), Filiz Hakaeva Hyusmenova (ADLE, Bulgarie), Michail Tremopoulos (Verts/ALE, Grèce)

### Agriculture

Président: Paulo De Castro (S&D, Italie)  
Vice-présidents: Rareș-Lucian Niculescu (PPE, Roumanie), José Bové (Verts/ALE, France), Janusz Wojciechowski (ECR, Pologne), Marit Paulsen (ADLE, Suède)

### Pêche

Présidente: Carmen Fraga Estévez (EPP, Espagne)  
Vice-présidents: Struan Stevenson (ECR, Royaume-Uni), Alain Cadec (PPE, France), Guido Milana (S&D, Italie), Carl Christopher Haglund (ADLE, Finlande)

### Culture et éducation

Président: Doris Pack (PPE, Allemagne)  
Vice-présidents: Helga Truepel (Verts/ALE, Allemagne), Timo Soini (EFD, Finlande), Lothar Bisky (GUE/NGL, Allemagne), Morten Løkkegaard (ADLE, Danemark)

## Affaires juridiques

Président: Klaus-Heiner Lehne (PPE, Allemagne)  
Vice-présidents: Luigi Berlinguer (S&D, Italie), Raffaele Baldassarre (EPP, Italie), Evelyn Regner (S&D, Autriche), Sebastian Valentín Bodu (PPE, Roumanie)

## Libertés civiles

Président: Juan Fernando López Aguilar (S&D, Espagne)  
Vice-présidents: Kinga Gál (PPE, Hongrie), Sophia in't Veld (ADLE, Pays-Bas), Salvatore Iacolino (PPE, Italie), Kinga Göncz (S&D, Hongrie),

## Affaires constitutionnelles

Président: Carlo Casini (PPE, Italie)  
Vice-présidents: Zita Gurmai (S&D, Hongrie), Rafal Kazimierz Trzaskowski (PPE, Pologne), Morten Messerschmidt (EFD, Danemark), Syed Kamall (ECR, Royaume-Uni)

## Droits de la femme et égalité des genres

Présidente: Eva-Britt Svensson (GUE/NGL, Suède)  
Vice-présidents: Lívia Járóka (PPE, Hongrie), Edite Estrela (S&D, Portugal), Elisabeth Morin-Chartier (PPE, France), Barbara Matera (PPE, Italie)

## Pétitions

Présidente: Erminia Mazzoni (PPE, Italie)  
Vice-présidents: Chrysoula Paliadeli (S&D, Grèce), Willy Meyer (GUE/NGL, Espagne), Carlos José Iturgaiz Angulo (PPE, Espagne), Ágnes Hankiss (PPE, Hongrie)

## Sous-commissions: Droits de l'homme

Présidente: Heidi Hautala (Verts/ALE, Finlande)  
Vice-présidents: Andrzej Grzyb (PPE, Pologne), Laima Liucija Andrikiénė (PPE, Lituanie), Metin Kazak (ADLE, Bulgarie)

## Sécurité et défense

Président: Arnaud Danjean (PPE, France)  
Vice-présidents: Kyriakos Mavronikolas (S&D, Chypre), Norica Nicolai (ADLE, Roumanie), Justas Vincas Paleckis (S&D, Lituanie), Krzysztof Lisek (PPE, Pologne)



## Les échos

### Erasmus Mundus octroie 10 000 bourses d'études pour 2009-2010

Le programme Erasmus Mundus<sup>1</sup> suscite un attrait grandissant dans le monde universitaire. Ce programme, en encourageant la mise en place de partenariats entre universités européennes et non-européennes permet la mobilité des étudiants, des professeurs et des chercheurs. Erasmus Mundus s'articule autour de trois grands axes; les programmes communs de mastères, doctorats et bourses, les programmes de mobilité entre l'Union

Européenne et les pays non européens et enfin l'amélioration de l'attractivité de l'enseignement supérieur européen dans le monde.

Erasmus Mundus a pour objectif de promouvoir l'enseignement supérieur européen auprès des pays tiers, de contribuer à élargir et améliorer les perspectives de carrière des étudiants et de favoriser la compréhension inter-culturelle par la coopération entre l'UE et les pays tiers.

Ce programme apporte une réponse aux défis de la mondialisation auxquels l'enseignement supérieur européen est aujourd'hui confronté. Par sa configuration et les différents domaines qu'il recouvre, il permet d'adapter les systèmes d'enseignement aux exigences de la société de la connaissance et de renforcer l'attrait et la visibilité de l'enseignement supérieur européen dans le monde entier.

<sup>1</sup> Voir article dans NL n° de mai 2009



Bien consciente de ce succès, la Commission européenne a annoncé ce mois-ci le financement de 10 000 bourses pour 2009-2010 destinées à soutenir de nouveaux projets. Erasmus Mundus Action 1 attribuera 2 000 bourses tandis qu'Erasmus Mundus Action 2 en attribuera 7 600. Erasmus Mundus Action 1 concerne les programmes communs au niveau master et doctorat, et les bourses individuelles d'études/de recherche pour participer à ces programmes. Dans le passé, 31 bourses ont été attribuées

à des étudiants algériens (Erasmus Mundus I 2004-2008).

Erasmus Mundus Action 2, dénommé auparavant fenêtre de coopération extérieure, englobe tous les partenariats Erasmus Mundus. Pour la période 2009/2010, 105 bourses devraient concerner l'Algérie. Ce programme est destiné à encourager la mobilité des universitaires algériens et de tous les pays concernés, vers l'Union européenne et vice et versa.

Au total, sur les 10 000 bourses attribuées, près de 8 385 étudiants et universitaires viendront étudier ou enseigner en Europe, tandis que 1 561 européens effectueront des séjours dans des établissements partenaires de pays non européens.

L'année 2009 marque le lancement de la deuxième phase du programme Erasmus Mundus, qui s'étendra jusqu'en 2013. Sur cette période, le programme bénéficiera de moyens multipliés par quatre, soit environ 13 millions d'euros par an.

## Euronews remporte le Prix Européen de la Communication

*Euronews, la chaîne de l'actualité européenne et internationale, a remporté le troisième Prix Européen de la Communication, présenté par l'Association Européenne des Directeurs de Communication (EACD).*

Ce prix est la reconnaissance qu'Euronews n'a cessé de progresser grâce à sa couverture claire et de qualité sur l'Union européenne, en mettant au premier plan les faits européens à destination des téléspectateurs en Europe et dans le monde.

Euronews a été primée pour sa forte contribution et sa faculté à communiquer à travers les frontières. Le prix a été remis à Philippe Cayla, Président du Directoire d'Euronews, lors de la cérémonie, organisée au mois de juillet dernier, et à laquelle ont assisté des invités du monde politique, des affaires et des médias. Le prix reconnaît les efforts de la chaî-



Philippe Cayla et Karin Helmstaedt, modératrice

Photo: Jesse Benjamin, EACD

ne afin de permettre aux citoyens de l'Union européenne d'être informés sur les décisions prises à Bruxelles et de comprendre comment elles affectent leur quotidien. En transmettant "l'idée d'Europe" aux citoyens, Euronews participe à la création d'un sentiment de partage d'une identité

européenne, auprès de ses téléspectateurs. Les précédents gagnants étaient l'UEFA (2007) et la Banque Centrale Européenne (2008).

«C'est un honneur pour nous de recevoir ce prix que je dédie à tous les journalistes de la rédaction, et également à l'équipe qui a travaillé sur le nouveau design. Euronews est en Europe la chaîne internationale d'information préférée des Européens, et dans le monde Euronews est vue comme un produit européen avec la marque "Made in Europe" considérée comme le gage de qualité du XXIème siècle» avait déclaré Philippe Cayla, Président du Directoire d'Euronews.